

Algérie : Consultation de 2008 au titre de l'article IV—Rapport des services ; note d'information au public sur la discussion du Conseil; et déclaration de l'administrateur pour l'Algérie.

Conformément à l'article IV des Statuts du FMI, le FMI tient des discussions bilatérales avec ses membres, généralement tous les ans. Dans le contexte des consultations de 2008 au titre de l'article IV avec l'Algérie, les documents suivants ont été publiés et sont inclus dans ce dossier :

- le rapport des services pour les consultations de 2008 au titre de l'article IV préparé par une équipe des services du FMI, à la suite des discussions conclues le **15 novembre 2008** avec les représentants de l'Algérie sur l'évolution et les politiques économiques. **Le rapport des services a été achevé le 23 décembre 2008 à l'aide des informations disponibles au moment de ces discussions.** Les vues exprimées dans le rapport sont celles de l'équipe des services et ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil d'administration du FMI.
- une note d'information au public qui résume les **vues du Conseil d'administration telles qu'exprimées lors de son examen, le 21 janvier 2009**, du rapport des services qui a conclu les consultations au titre de l'article IV.
- une déclaration des autorités algériennes/de l'administrateur pour l'Algérie.

Les documents qui figurent sur la liste qui suit ont été publiés séparément ou le seront.

Questions choisies

La politique de publication des rapports des services et d'autres documents autorise la suppression d'informations sensibles.

En vue d'aider le FMI à évaluer sa politique de publication, les lecteurs sont invités à faire part de leurs commentaires qui peuvent être envoyés par courrier électronique à Publicationpolicy@imf.org.

Ces documents peuvent être obtenus sur demande à l'adresse suivante
Fonds monétaire international • Service des publications
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Adresse électronique : publications@imf.org Internet: <http://www.imf.org>
Prix : 18 \$ l'exemplaire

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

ALGÉRIE

Rapport des services du FMI pour les consultations de 2008 au titre de l'article IV

Préparé par les services du FMI pour les consultations de 2008 avec l'Algérie

Approuvé par Amor Tahari et David Marston

Le 23 décembre 2008

- **Les discussions relatives aux consultations de 2008 au titre de l'article IV se sont déroulées à Alger** du 4 au 15 novembre 2008. L'équipe des services du FMI était composée de MM. Toujas-Bernaté (chef de mission), Loko et Sensenbrenner, ainsi que de M^{me} Hijazi (tous du Département Moyen-Orient et Asie centrale).
- **La mission a rencontré** MM. Djoudi (Ministre des finances) et Laksaci (Gouverneur de la Banque d'Algérie), ainsi que d'autres représentants du gouvernement et du secteur financier. M. Maherzi, Conseiller de l'Administrateur pour l'Algérie, a pris part aux entretiens. La mission a publié une déclaration et tenu une conférence de presse.
- **Depuis quelques années, le FMI et les autorités privilégient**, dans l'exercice de la surveillance, les politiques macroéconomiques qui soutiennent la croissance tout en préservant la stabilité macroéconomique et les réformes structurelles qui visent à promouvoir l'initiative privée. Cette année, les entretiens ont aussi porté sur l'impact de la crise financière et économique mondiale et sur les réponses à y apporter.
- **L'Algérie applique un régime de flottement dirigé** sans annonce préalable de la trajectoire du taux de change ; elle a accepté les obligations au titre de l'article VIII, sections 2 a), 3 et 4 en 1997.
- **La communication de données** au FMI est dans l'ensemble satisfaisante pour la surveillance, malgré quelques carences au niveau des statistiques de finances publiques, en particulier.

Résumé analytique	3
I. Cadre général et évolution récente	4
A. Cadre général	4
B. Évolution récente.....	4
II. Crise financière mondiale, perspectives et risques.....	8
A. Impact de la crise	8
B. Perspectives et risques.....	8
III. Compte rendu des entretiens.....	13
A. Politique budgétaire	13
B. Politique monétaire et politique de change	15
C. Réformes structurelles.....	16
IV. Évaluation par les services du FMI	19
Encadrés	
1. Impact de la crise mondiale	9
2. Gestion de la richesse pétrolière	10
3. Évaluation du taux de change et compétitivité	17
Graphiques	
Panneau A. La situation macroéconomique de l'Algérie est stable, mais l'économie reste peu compétitive	6–7
Panneau B. Scénarios à politiques inchangées	12
Tableaux	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2005–13	22
2. Balance des paiements, 2005–13	23
3. Résumé des opérations de l'État, 2005–13.....	24
4. Situation monétaire, 2005–09	25
Annexes	
I. Relations avec le FMI.....	26
II. Relations avec la Banque mondiale	30
III. Questions d'ordre statistique.....	33

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'Algérie a bénéficié de plusieurs années d'expansion économique soutenue, caractérisée par une forte croissance des secteurs d'activité hors hydrocarbures, une faible inflation et des positions budgétaire et extérieure solides. La dette extérieure a été presque totalement résorbée et l'État a accumulé une épargne considérable sur le Fonds de régulation des recettes (FRR). Cependant, le chômage des jeunes demeure élevé, l'économie est très dépendante des exportations d'hydrocarbures et la productivité, de même que le climat de l'investissement, ne comparent pas favorablement avec les principaux partenaires commerciaux du pays. La crise financière mondiale et la baisse des prix pétroliers mettent en lumière l'urgente nécessité d'accélérer les réformes structurelles pour diversifier l'économie et faciliter une croissance hors hydrocarbures soutenue.

Questions clés et principaux thèmes des entretiens

L'Algérie semble à l'abri d'une contagion financière directe, mais le recul des prix pétroliers fragilisera sensiblement sa situation budgétaire et sa position extérieure. Les canaux de contagion purement financiers sont limités, étant donné la prééminence de l'État dans ce secteur, le faible endettement extérieur et la gestion prudente des réserves internationales. Le principal risque pour l'Algérie réside dans le recul très sensible projeté des recettes pétrolières ; si cette situation devait se prolonger, elle finirait en effet par ralentir le vaste programme d'investissements publics et la croissance des secteurs d'activité hors hydrocarbures.

Les autorités entendent maintenir l'orientation actuelle de la politique budgétaire pour soutenir, à court terme, la demande intérieure et la croissance hors hydrocarbures. À court terme, les réserves du FRR suffisent pour tenir le cap budgétaire actuel. À moyen terme, toutefois, des ajustements s'imposent pour préserver la viabilité des finances publiques, et les autorités pourraient être dans l'obligation d'agir vite si les risques de baisse durable des prix pétroliers se concrétisent.

Le besoin de flexibilité de la politique monétaire devient primordial vu l'incertitude grandissante autour des perspectives économiques internationales. La baisse des prix des importations devrait aider à juguler l'inflation et pourrait accroître la marge disponible pour diminuer, si nécessaire, les taux d'intérêt. Face au ralentissement de l'activité économique dans le monde, une coordination étroite des politiques monétaire et budgétaire aiderait à soutenir la demande intérieure.

La politique menée par l'Algérie est compatible avec la stabilité externe. Les estimations des services du FMI cadrent avec l'analyse de la banque centrale, selon laquelle le taux de change réel du dinar est proche de son niveau d'équilibre.

Pour diversifier l'économie et soutenir la croissance des secteurs d'activité hors hydrocarbures, il faut à la fois maintenir la stabilité macroéconomique et améliorer les infrastructures, le capital humain et les services publics. Les réformes structurelles, qui ont été timides jusqu'à présent, sont elles aussi nécessaires — en particulier pour promouvoir le développement du secteur privé, améliorer l'intermédiation financière et le climat des affaires et poursuivre l'intégration de l'Algérie dans l'économie régionale et mondiale.

I. CADRE GÉNÉRAL ET ÉVOLUTION RÉCENTE

A. Cadre général

1. **La situation politique reste stable**, mais les attentats à la bombe rappellent périodiquement la menace d'Al-Qaïda au Maghreb. L'élection présidentielle aura lieu en 2009, et le Président Bouteflika sollicitera vraisemblablement un troisième mandat.
2. **L'Algérie a bénéficié de plusieurs années d'expansion économique soutenue, mais l'économie reste fortement tributaire des exportations d'hydrocarbures.** La croissance annuelle moyenne du PIB hors hydrocarbures (PIBHH) — environ 55 % du PIB total — a approché 6 % et l'inflation 4 %, en moyenne, sur la période 2003–07. En moyenne, la croissance du PIB global s'est établie à 4 ½ %, car la production pétrolière a été moins dynamique en 2006–07. Les prix élevés des exportations de pétrole et de gaz naturel ont consolidé les positions budgétaire et extérieure, la dette extérieure a été presque totalement résorbée, et l'État a accumulé une épargne considérable sur le Fonds de régulation des recettes (FRR)¹. Le chômage des jeunes reste toutefois élevé et la productivité, de même que le climat de l'investissement, ne comparent pas favorablement avec les partenaires commerciaux du pays (panneau A). L'économie et le budget sont par ailleurs très dépendants des exportations d'hydrocarbures, qui représentent 98 % des exportations totales et assurent 75 à 80 % des recettes budgétaires.
3. **Dans l'immédiat, il s'agit avant tout d'apporter une réponse adéquate à la crise mondiale.** L'Algérie semble à l'abri d'une contagion financière directe, mais le recul des prix pétroliers et le ralentissement de la demande d'énergie dans le monde fragiliseront beaucoup sa situation budgétaire et sa position extérieure. Cela pourrait brider la croissance à moyen terme si les réserves du FRR se révèlent insuffisantes pour maintenir le rythme de l'ambitieux programme d'investissement public (PIP).
4. **La crise met en lumière l'urgente nécessité d'accélérer les réformes structurelles pour diversifier l'économie, faciliter une croissance soutenue des secteurs d'activité hors hydrocarbures et faire reculer davantage le chômage.** Dans les domaines relevant de la surveillance assurée par le FMI, les mesures structurelles clés concernent les réformes du secteur financier et de la fiscalité et la poursuite de l'intégration dans l'économie régionale et mondiale.

B. Évolution récente

5. **La croissance économique reste solide, et l'inflation maîtrisée.**
 - La croissance du PIBHH, dynamisée par le PIP, a atteint 6,3 % en 2007. Les premières indications disponibles laissent prévoir un résultat légèrement inférieur en 2008, ce

¹ Étant donné que l'endettement public extérieur et intérieur est très faible et ne devrait pas augmenter sensiblement dans les scénarios plausibles, ce rapport n'inclut pas d'analyse de la viabilité de la dette.

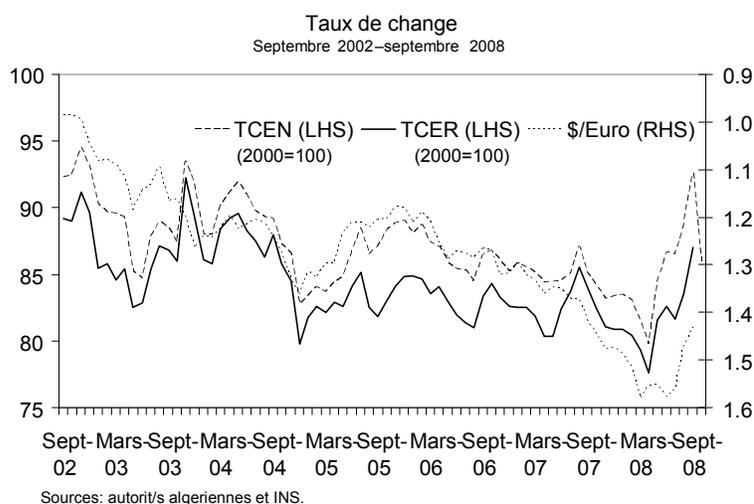
qui s'explique par une campagne céréalière médiocre. La croissance totale devrait être d'environ 3 %, selon les projections, car l'atonie de la demande sur les marchés d'exportation de l'Algérie comprime la production d'hydrocarbures.

- Le niveau élevé des prix mondiaux du pétrole jusqu'au milieu de 2008 a encore consolidé la position extérieure : l'excédent de la balance courante a dépassé 20 % du PIB en 2007–08, et les réserves officielles atteignaient 136 milliards de dollars (soit 2 ½ années d'importations) fin octobre 2008 malgré l'envolée des importations liées au PIP.

- L'inflation reste parmi les plus faibles de la région, reflétant la stabilité des prix intérieurs de l'énergie, du fort contenu en importations de la demande intérieure, des subventions dont bénéficient le blé et le lait, et de la prudence de la politique monétaire. La hausse annuelle moyenne de l'IPC était de 4,2 % fin octobre 2008 (1,2 % si l'on exclut les denrées élémentaires).

- Les taux de change effectifs nominal et réel se sont légèrement dépréciés en moyenne (de 0,1 % et 1,2 %, respectivement) entre janvier et septembre 2008. Sur une base mensuelle, tous deux ont affiché une volatilité qui reflète celle de la parité dollar/euro.

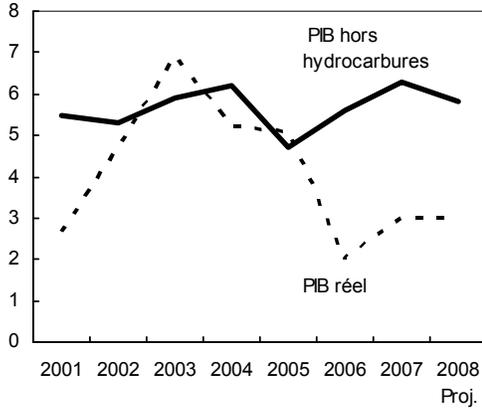
- La position budgétaire globale demeure solide en dépit de la poursuite d'une politique expansionniste. La loi de finances complémentaire pour 2008 a augmenté les dépenses liées au PIP, la masse salariale² et les transferts aux secteurs sociaux, y compris les subventions au lait et au blé. Aussi le déficit primaire hors hydrocarbures dépassera-t-il 52 % du PIBHH, contre 44 % en 2007. Toutefois, la progression des recettes tirées des hydrocarbures plus que compensera la hausse des dépenses, et l'excédent budgétaire global doublera presque pour atteindre 8 % du PIB.



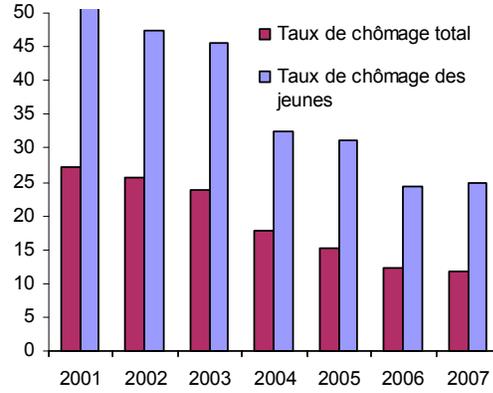
² Cette augmentation est due à la vaste réforme du secteur public lancée en 2007, et notamment au système de rémunération et d'avancement pour améliorer la prestation des services publics, retenir les fonctionnaires compétents et stimuler le recrutement dans les services de sécurité.

Panneau A. La situation macroéconomique de l'Algérie est stable ...

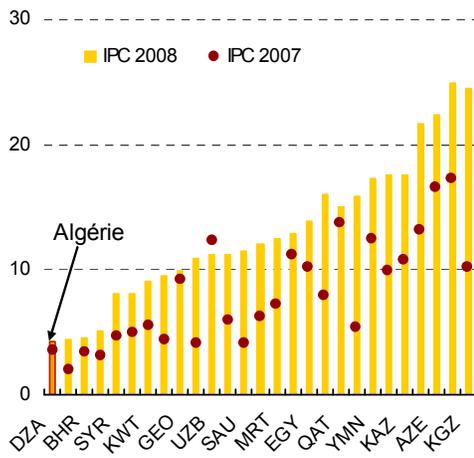
La croissance soutenue du secteur HH, à forte intensité de main-d'oeuvre ...



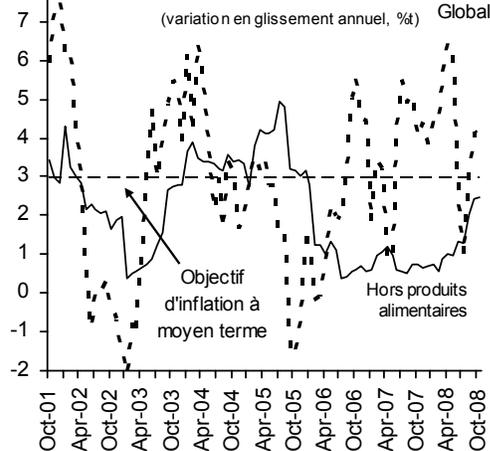
... a réduit le chômage, même s'il reste élevé chez les jeunes.



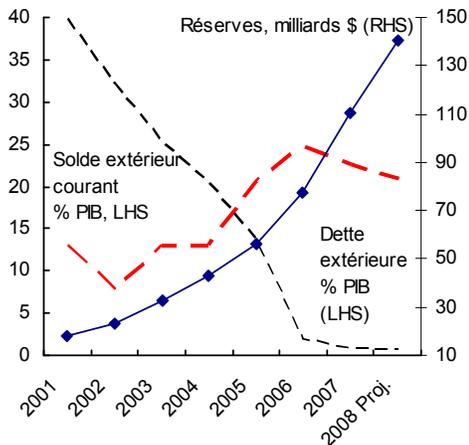
Une faible inflation...



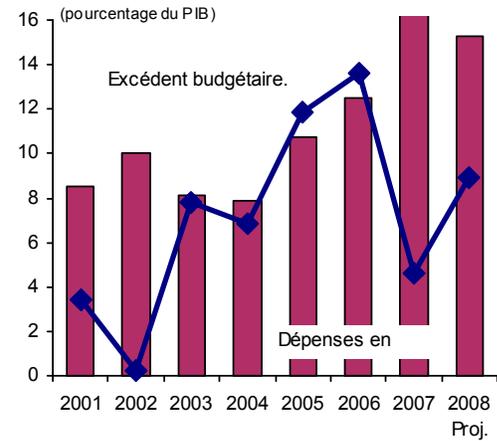
... limitée à l'IPC des denrées alimentaires, Oct. 2001- oct. 2008



L'essor des recettes au titre des hydrocarbures a stimulé la position



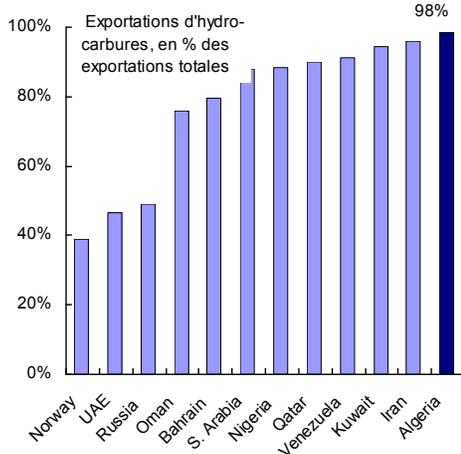
... et la position budgétaire, malgré un ambitieux PIP dans les infrastructures et le capital humain.



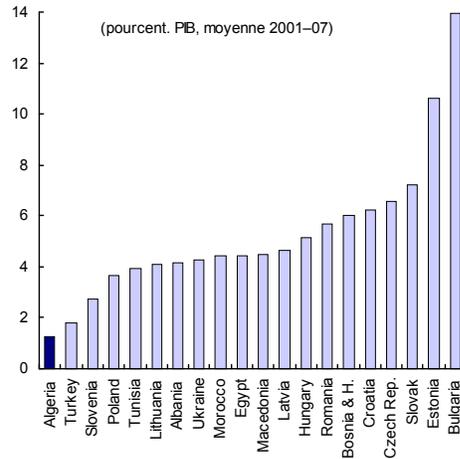
Sources: autorités algériennes; estimations et projections des services du FMI.

... mais l'économie reste peu compétitive

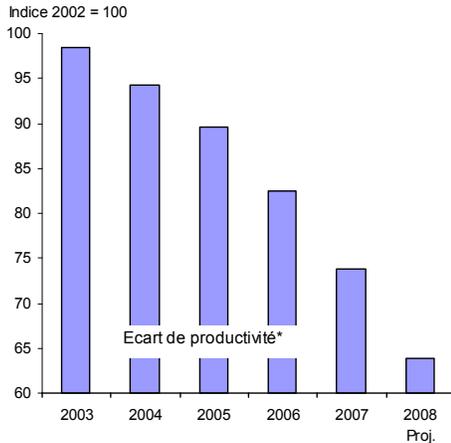
Des exportations peu diversifiées



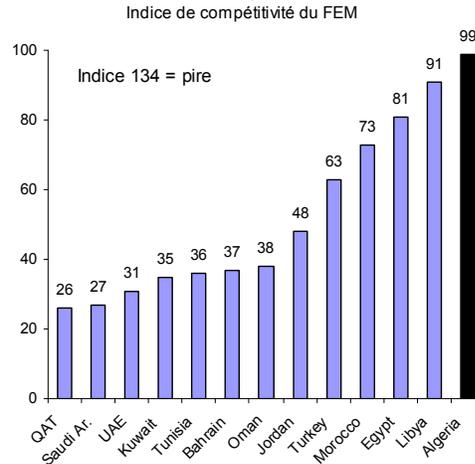
Des IDE modestes



L'écart de productivité se creuse

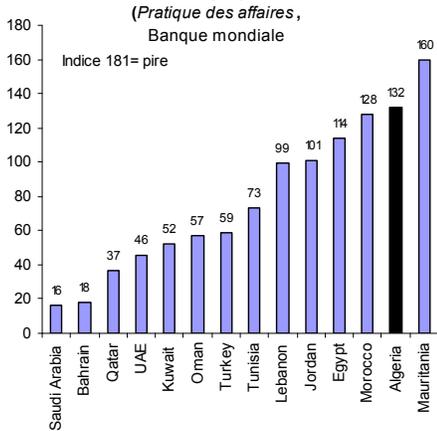


Faible compétitivité

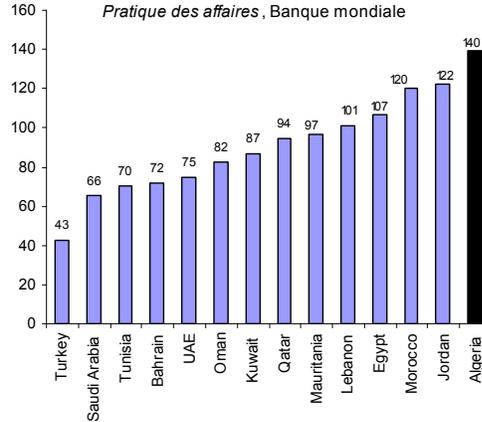


*Ratio productivité de la main-d'oeuvre algérienne/ productivité chez ses partenaires

Climat économique peu favorable



Peu de progrès dans les réformes financières



* Moyenne de 3 notes: accès au crédit, exécution des contrats et enregistrement des titres de propriété.

Sources : autorités algériennes; estimations et projections des services du FMI; Banque mondiale, *Pratique des affaires*, et Forum économique mondial (FEM).

II. CRISE FINANCIÈRE MONDIALE, PERSPECTIVES ET RISQUES

A. Impact de la crise

6. **Les canaux de contagion purement financiers sont limités** (encadré 1). Les choix politiques opérés ces dernières années ont isolé efficacement le système économique et financier des turbulences financières mondiales. Les autorités ont évité de recourir aux emprunts extérieurs et utilisé au contraire les abondantes liquidités intérieures pour financer les grands investissements. Les principales banques étant des établissements publics, un resserrement du crédit apparaît peu probable. Enfin, les avoirs en devises du pays et la gestion des risques qui s'y attachent sont concentrés à la banque centrale via le système de rétrocession des recettes d'exportation des hydrocarbures et l'obligation faite aux banques de déposer en fin de journée leurs soldes en devises à la banque centrale.

7. **Les canaux économiques de contagion, à savoir la baisse des prix pétroliers et la récession en Europe, sur la demande et la production intérieures pourraient prendre de l'importance.** La demande intérieure dépend très largement des dépenses d'équipement de l'État et de la Sonatrach. Tous deux ont accumulé une épargne considérable (60 et 17 milliards de dollars, respectivement), qui pourrait aider à amortir l'impact d'une baisse des recettes d'exportation des hydrocarbures sur leurs investissements (encadré 2).

8. **Une récession mondiale, et surtout européenne, pourrait faire reculer les exportations algériennes de pétrole et de gaz naturel (GN).** Les exportations de produits pétroliers (pétrole brut et produits raffinés) pourraient être moins touchées que les exportations de GN, car elles sont diversifiées à l'échelle mondiale. Cependant, les exportations algériennes de GN sont destinées avant tout à l'Europe (Italie, Espagne, France, Royaume-Uni) et ne peuvent pas être facilement redéployées vers d'autres marchés. Une récession plus aiguë en Europe pourrait donc freiner davantage les exportations de GN.

B. Perspectives et risques

9. **La baisse des prix pétroliers pèsera lourdement sur la balance courante et la position budgétaire globale, mais les perspectives à court terme restent encourageantes.** Le solde extérieur courant devrait devenir déficitaire de 3 % en 2009 — sous l'effet conjugué du repli très sensible des prix pétroliers tel que projeté dans les *Perspectives de l'économie mondiale* (ils chuteraient de 98 dollars le baril en 2008 à 54 dollars en 2009) et du dynamisme des importations liées au PIP et aux investissements de la Sonatrach — mais les réserves devraient continuer de couvrir plus de deux ans d'importations. Le solde budgétaire global deviendrait négatif pour la première fois depuis 1999, affichant un déficit de 11 ½ % du PIB en 2009³. Selon les projections, la croissance du PIBHH serait de l'ordre de 6 % en 2009 si l'État et la Sonatrach utilisent leur épargne pour poursuivre leurs programmes

³ Le budget pour 2009 prévoit une légère diminution du déficit primaire hors hydrocarbures, qui tomberait à 51 ½ % du PIBHH.

Encadré 1. Impact de la crise mondiale

1. **Les canaux financiers de contagion directe sont limités, et reflètent des facteurs qui freinent depuis longtemps l'intégration de l'Algérie dans le système financier mondial.**

- **La dette extérieure totale est minime** (3 % du PIB en 2008). En particulier, les recettes considérables des exportations d'hydrocarbures ont ramené le ratio dette publique extérieure/PIB en dessous de 1 % du PIB.
- **Les engagements extérieurs des banques sont faibles** (moins de 1 % de leur passif). Les établissements bancaires sont tenus de déposer en fin de journée leur solde en devises auprès de la banque centrale, transférant ainsi les risques associés aux créances sur leurs correspondants bancaires étrangers.
- **Le système bancaire est à 90 % public**, le solde étant détenu par des intérêts étrangers, et surtout par des banques internationales de renom. Si l'une de ces dernières devait se désengager, sa taille limitée faciliterait l'intervention d'une banque publique appuyée par l'État. Tant que la croissance hors hydrocarbures sera soutenue, le risque de crédit sur les prêts bancaires sera contenu.
- **Les investissements de portefeuille étrangers ne sont pas encore autorisés.**
- **L'IDE est resté faible jusqu'à présent** (1 % du PIB par an en moyenne, pour un total de 8,5 milliards de dollars ces dix dernières années). Le rapatriement des bénéficiaires, qui pourrait avoir augmenté avec la crise, représente une ponction des réserves nationales inférieure à 1 %.

2. **Une récession mondiale, et en particulier européenne, réduirait le volume des exportations d'hydrocarbures.**

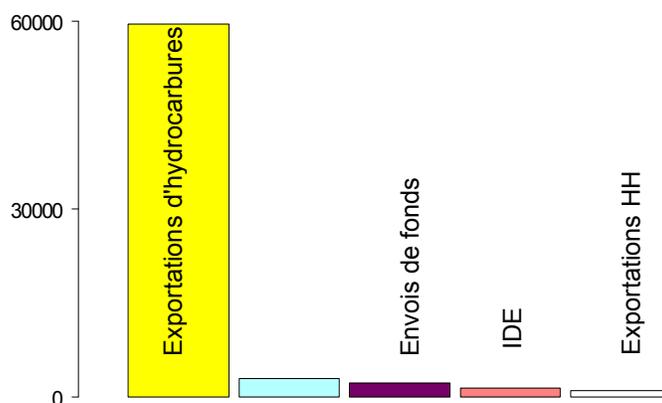
3. **La baisse prolongée des prix pétroliers pourrait peser sur la croissance du PIBHH à moyen terme.**

- **La croissance HH est due presque entièrement à l'ambitieux programme d'investissement.**

Les exportations HH représentent environ 2 % du PIBHH. La révision à la baisse ou le report des investissements prévus pourrait avoir d'amples répercussions sur la croissance.

- **La trésorerie de la Sonatrach** couvre environ la moitié des investissements prévus. Ses nouveaux projets de coentreprises dans la pétrochimie ont été structurés de façon à dépendre exclusivement des financements locaux, exception faite de la prise de participation minoritaire des partenaires étrangers. Un effondrement des prix des hydrocarbures et une récession mondiale retarderaient toutefois certains projets.

Algérie : Exportations, envois de fonds et IDE, 2007 (millions de dollars)



Source: autorités algériennes.

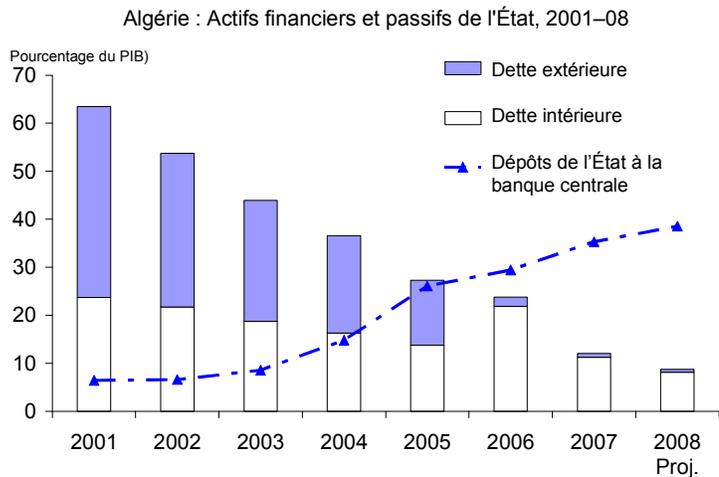
4. **Les autres canaux possibles** — tourisme, envois de fonds — **sont limités** (voir graphique).

Encadré 2. Gestion de la richesse pétrolière

Les recettes que l'Algérie tire de l'exportation des hydrocarbures sont partagées entre l'État et la Sonatrach. Les deux tiers environ vont au budget.

Les revenus considérables dégagés par les exportations d'hydrocarbures sont gérés avec prudence, en suivant deux principes : centralisation de la gestion des risques à la banque centrale, et investissement en actifs étrangers types des banques centrales. Les recettes d'exportation des hydrocarbures sont intégralement rétrocédées à la Banque d'Algérie et font partie des réserves internationales. Celles-ci sont divisées depuis 2004 en une petite part « liquide » et un important portefeuille de titres à revenu fixe de

premier rang. La cellule de la banque centrale qui en est le gestionnaire exclusif applique les normes de ventilation en devises et d'échéance fixées chaque année par les autorités. La gestion active des réserves a donné depuis 2004 des rendements de 3 % à 4 % par an¹. Les montants ainsi produits sont transférés au budget sous forme de dividendes de la banque centrale.



Le FRR est un simple sous-compte en dinars de l'État à la banque centrale. Il ne s'accompagne donc pas des dispositifs de gouvernance et objectifs d'investissement des fonds souverains créés par les autres grands exportateurs de produits de base. Les autorités continuent de considérer le FRR comme une structure temporaire et soulignent que la plus grande prudence est de mise quand il s'agit d'investir la richesse financière du pays. Les dispositions qui régissent la gestion des avoirs financiers de la Sonatrach sont dans l'ensemble comparables. Ces avoirs sont déposés en monnaie locale auprès de la banque publique de Sonatrach qui est son partenaire de longue date. Pour répondre aux besoins de liquidités de la Sonatrach, cette banque détient avant tout des créances à court terme sur la banque centrale via des prises en pension et la facilité de dépôt marginale. Ce dispositif permet aux autorités de séparer la gestion du risque financier, centralisée à la banque centrale, de la conduite des activités pétrolières et gazières du pays, confiée à la Sonatrach.

¹ À titre de comparaison, le fonds souverain norvégien dégage une rentabilité annuelle moyenne de 5 % (depuis 1997), sur un portefeuille plus risqué et avant commissions (BRI, *Quarterly Review*, juin 2008).

massifs d'investissement. Du fait de la récession attendue en Europe, les services du FMI projettent un recul des exportations d'hydrocarbures, qui devrait entraîner une décélération de la croissance globale et la ramener à 2½ %. L'inflation resterait quant à elle modérée.

10. Les perspectives à moyen terme devraient rester relativement favorables dans le scénario de référence des services du FMI. La politique conduite à l'heure actuelle devrait être viable si les prix pétroliers se reprennent progressivement pour atteindre 78 dollars le baril en 2013. Le cap de la politique budgétaire pourrait être maintenu, car les réserves du FRR (37 % du PIB de 2008) couvriraient les déficits sur la période 2009–13. Dans cette hypothèse, la croissance annuelle moyenne du PIBHH serait d'environ 5 ½ %, selon les projections, et l'inflation resterait inférieure à 4 %. Le solde extérieur courant ne serait que légèrement négatif, et les réserves officielles resteraient proches de l'équivalent de deux ans d'importations. Le déficit budgétaire global serait réduit, parallèlement à la hausse projetée des prix pétroliers, pour retomber aux alentours de 5 % du PIB d'ici 2013.

Algérie : Projections de référence à moyen terme, 2007–13

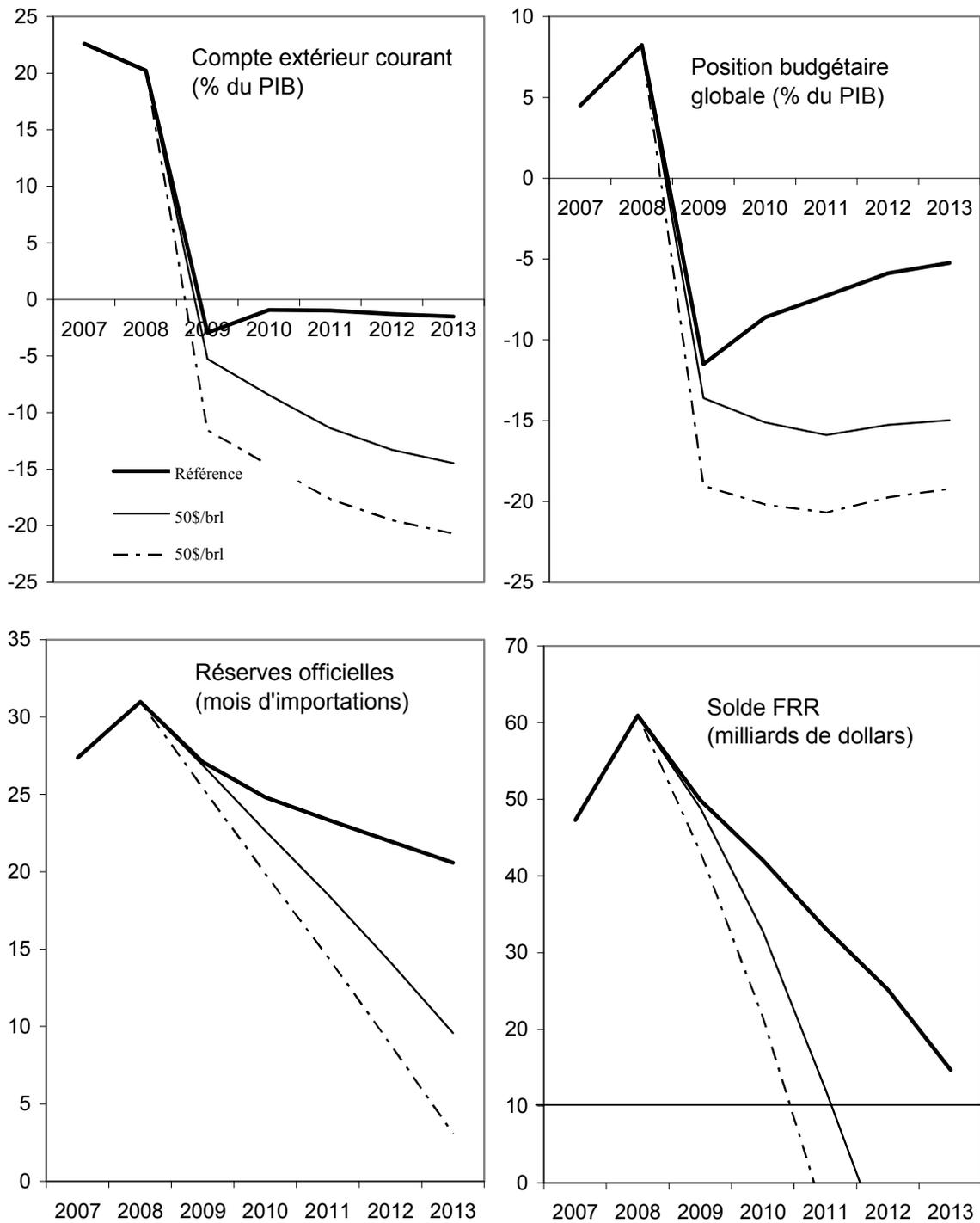
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Croissance du PIB réel	3.0	3.0	2.6	3.9	3.9	4.1	4.4
Secteur des hydrocarbures	-0.9	-0.6	-1.0	0.0	0.7	1.5	2.3
Secteur hors hydrocarbures	6.3	5.8	6.0	5.8	5.6	5.5	5.5
Hausse de l'IPC (moyenne sur la période)	3.6	3.9	3.8	3.4	3.3	3.2	3.1
Solde extérieur courant (pourcentage du PIB)	22.6	20.2	-2.9	-0.9	-1.0	-1.3	-1.5
Solde primaire hors hydrocarbures (pourcentage du PIBHH)	-44.0	-52.1	-51.4	-49.7	-47.9	-44.7	-42.5
Solde budgétaire global (pourcentage du PIB)	4.5	8.2	-11.5	-8.6	-7.3	-5.9	-5.2
Prix pétroliers (dollars/baril)	71.1	97.5	54.3	64.8	71.3	75.0	77.5

Sources : autorités algériennes; estimations et projections des services du FMI.

11. Les risques qui pèsent sur ces perspectives sont essentiellement l'ampleur de la récession en Europe et la chute des recettes pétrolières, qui, si elle devait se prolonger, pèserait sur la croissance. La production d'hydrocarbures pourrait fléchir davantage que prévu si la récession en Europe se révèle plus profonde qu'on ne le projette à l'heure actuelle, et la croissance hors hydrocarbures sera plus lente si les prix pétroliers restent durablement bas. Dans un scénario où les prix pétroliers se maintiendraient à 40 dollars le baril jusqu'à 2013, la politique actuelle ne pourrait pas être poursuivie très longtemps car le déficit budgétaire global entraînerait un épuisement des réserves du FRR d'ici 2011 (panneau B). Le rééquilibrage requis des finances publiques imposerait des coupes dans le PIP, ce qui pourrait se traduire par un ralentissement de la croissance hors hydrocarbures et une montée probable du chômage.

12. Ces perspectives supposent aussi que des mesures résolues soient prises pour promouvoir l'initiative privée et la diversification économique. La croissance du PIBHH pourrait ralentir si la productivité et le climat de l'investissement ne s'amélioraient pas sensiblement. Le PIP et les réformes structurelles visent à susciter la réponse escomptée de l'offre du secteur privé.

Panneau B. Scénarios à politiques inchangées



Sources : autorités algériennes; estimations et projections des services du FMI.

III. COMPTE RENDU DES ENTRETIENS

13. Les entretiens avec les autorités ont été centrés sur les politiques de nature à soutenir la croissance et à assurer la stabilité extérieure dans un contexte de crise financière mondiale et de baisse des prix pétroliers.

A. Politique budgétaire

Généralités et analyse des services du FMI

14. **Un ajustement budgétaire graduel s'impose à moyen terme pour préserver la viabilité des finances publiques.** L'augmentation récente des dépenses courantes sous l'effet conjugué de la masse salariale, des coûts récurrents liés au PIP et des transferts courants⁴, a porté le déficit budgétaire hors hydrocarbures au-dessus du niveau considéré comme viable à long terme. Le repli attendu du PIP d'ici 2013 ramènera le déficit hors hydrocarbures à 43 % du PIBHH, soit à un niveau qui reste supérieur au seuil de viabilité. Pour assurer l'équité intergénérationnelle, ce déficit devrait être ramené à moyen terme à 34 % du PIBHH⁵. Les mesures d'ajustement permettant d'atteindre ce but pourraient inclure un meilleur contrôle des dépenses courantes, une hiérarchisation des projets d'investissement et une amélioration du recouvrement des taxes hors hydrocarbures⁶. Cet ajustement devrait avoir lieu plus rapidement, et être conduit de façon plus énergique, si le risque de baisse durable des prix pétroliers se concrétisait. Concrètement, il faudrait :

- *Rationaliser les dépenses courantes.* La vaste réforme de la fonction publique engagée par les autorités a entraîné une augmentation de la masse salariale. La compétitivité de l'économie pourrait être compromise — et, avec elle, la viabilité des finances publiques — si le mouvement gagne les autres secteurs d'activité. Il faudrait donc contenir la masse salariale. Les transferts et subventions pourraient aussi être mieux ciblés.
- *Hiérarchiser les dépenses en capital.* Le PIP a pour objectifs, à juste titre, de développer et d'améliorer les infrastructures publiques tout en valorisant les ressources humaines. Cependant, il faudrait fixer des priorités entre les projets et échelonner leur exécution.
- *Améliorer le recouvrement des taxes hors hydrocarbures.* Les réformes visant à rendre l'administration fiscale et douanière plus efficiente doivent se poursuivre. Il conviendrait

⁴ À titre d'exemple, le budget 2009 consacre environ 0,7 % du PIBHH aux aides aux étudiants issus de milieux défavorisés ou vivant dans des régions éloignées. Le nombre de bénéficiaires de ces aides est passé de 500.000 en 1999 à 2,6 millions. En outre, l'État assure la gratuité de la cantine scolaire pour 70 % des élèves du primaire.

⁵ Pour évaluer la viabilité, les services du FMI utilisent un modèle de revenu permanent fondé sur un critère de richesse par habitants constant.

⁶ Ces mesures pourraient contribuer à une réduction des dépenses courantes et dépenses en capital de l'ordre de 5 ½ % et 2 % du PIBHH, respectivement, d'ici 2013, et le ratio recettes/PIBHH pourrait être relevé de 1 % du PIBHH.

en particulier de supprimer les exonérations, d'abaisser les taux de l'impôt sur les personnes physiques et de simplifier les formalités douanières.

15. **La politique budgétaire s'écartera du sentier de viabilité à court terme pour soutenir la croissance du PIBHH et amortir l'impact de la contraction de l'activité économique mondiale.** Le déficit budgétaire HH pour 2009 reflète le plan des autorités, qui vise à a) continuer d'exécuter les dépenses en capital, lesquelles sont absolument nécessaires, et b) achever la réforme globale de la fonction publique, notamment en mettant en place un système de rémunération et d'avancement des fonctionnaires, en améliorant la qualité des biens publics et en s'efforçant de retenir les cadres les plus compétents. Les réserves du FRR sont suffisantes pour tenir le cap budgétaire visant à soutenir la demande intérieure et à protéger la croissance du PIBHH et l'emploi. Les autorités pourraient aussi accroître légèrement la dette publique intérieure, qui représente aujourd'hui 6 % du PIB, afin de financer une partie du PIP et de revitaliser le marché de la dette intérieure.

Algérie : Déficit primaire hors hydrocarbures, 2009–13
(pourcentage du PIBHH)

	2009	2010	2011	2012	2013
Déficit primaire viable	-40.0	-38.4	-36.9	-35.5	-34.2
Projections FMI pour le déficit primaire effectif	-51.4	-49.7	-47.9	-44.7	-42.5
Valeur unitaire des exportations de pétrole brut (dollars/baril)	54.3	64.8	71.3	75.0	77.5

Sources : autorités algériennes; estimations et projections des services du FMI.

16. **La qualité et l'efficacité des dépenses doivent être examinées de plus près.** Pour ce faire, il importe de poursuivre la mise en œuvre des recommandations de la revue des dépenses publiques (PER) conduite avec la Banque mondiale en 2005–06⁷, d'accélérer la modernisation du budget et de renforcer la gouvernance budgétaire en donnant suite aux recommandations du Rapport sur l'observation des normes et codes (RONC) des finances publiques de 2004⁸.

Point de vue et intentions des autorités

17. **Pour l'heure, les autorités entendent maintenir le rythme budgétaire inscrit dans la loi de finances pour 2009**, et entendent limiter l'impact de la crise mondiale sur l'économie algérienne en procédant à des tirages sur les réserves du FRR. Elles sont

⁷ Ses principales recommandations étaient de sélectionner des projets en suivant de plus près les stratégies sectorielles dans le cadre d'un programme de dépenses à moyen terme, et de moderniser les systèmes de gestion et de contrôle des investissements publics et du budget.

⁸ Ses principales recommandations étaient de veiller au respect de la législation en place, de réduire les activités quasi budgétaires, d'étoffer et de préciser les informations budgétaires soumises au Parlement, de publier des données budgétaires plus complètes, de remédier aux carences actuelles de la communication des données et des informations budgétaires et de publier les rapports d'audit externe.

convaincues que la poursuite du PIP favorisera l'investissement privé, soutiendra la croissance des secteurs hors hydrocarbures et aidera à faire reculer le chômage.

18. **Les autorités sont en train de mettre au point des plans de réduction des dépenses publiques à moyen terme, dans l'hypothèse où les prix pétroliers resteraient bas.** Les autorités sont conscientes de la nécessité d'introduire des ajustements si les prix pétroliers se maintenaient durablement à des niveaux peu élevés. Elles ont souligné l'existence d'une marge de manœuvre pour réduire les dépenses courantes et reporter certaines dépenses liées au PIP.

19. **Les autorités restent déterminées à assurer la viabilité à long terme des finances publiques.** Elles ont indiqué que le déficit budgétaire sera sans doute inférieur au niveau prévu dans la loi de finances de 2009, car les subventions liées au blé et au lait (3,2 % du PIBHH) diminueront avec les prix internationaux. Elles ont noté aussi que l'accroissement de la masse salariale envisagé (15 %) s'explique avant tout par la mise en œuvre du dernier volet de la réforme de la fonction publique, et ont convenu qu'il importe de contenir les rémunérations pour assurer la viabilité des finances publiques et la compétitivité de l'économie.

20. **Les autorités poursuivent les réformes engagées afin de rendre l'administration fiscale et douanière plus efficace et d'augmenter encore les recettes hors hydrocarbures.** Concrètement, l'impôt sur les sociétés a été ramené de 25 % à 19 %, une cellule a été créée pour suivre les dépenses fiscales, et l'informatisation des impôts et des douanes continue avec la mise en place des déclarations électroniques. Ces mesures s'inscrivent dans le droit fil des recommandations sur la politique budgétaire (2007) et les dépenses fiscales (2008) faites par le Département des finances publiques dans le cadre de l'assistance technique.

21. **Les autorités veillent à la qualité et l'efficacité des dépenses publiques.** Comme le recommandait le PER, la Caisse Nationale d'Équipement pour le développement (CNED) a finalisé ses guides sur la sélection des principaux projets d'investissement dans l'optique des priorités sectorielles ainsi que sur le suivi et l'évaluation des projets. La modernisation de la gestion budgétaire progresse, de même que le renforcement de la gouvernance dans le domaine des finances publiques — ainsi qu'en témoigne, par exemple, la soumission au parlement du projet de loi organique sur les lois de finances.

B. Politique monétaire et politique de change

Généralités et analyse des services du FMI

22. **Le besoin de flexibilité de la politique monétaire est devenu primordial, compte tenu de l'incertitude qui entoure les perspectives économiques internationales.** Bien que les dépenses publiques, les investissements de la Sonatrach et la poursuite des remboursements anticipés des titres d'État aient augmenté la liquidité du système bancaire, la Banque d'Algérie (BA) a pu limiter l'impact de cette situation sur l'inflation en s'appuyant

notamment sur des instruments bien établis d'absorption de la liquidité et sur une gestion flexible du taux de change. La baisse des prix des importations devrait aider à maîtriser l'inflation et pourrait accroître la marge disponible pour abaisser les taux d'intérêt. À cet égard, le coût souhaité du crédit à l'économie serait signalé plus clairement si la baisse des taux directeurs incluait également une baisse du taux de refinancement de la BA. En tout état de cause, la crise mondiale exige une étroite coordination des politiques monétaire et budgétaire pour soutenir la demande intérieure.

23. **La politique de change de l'Algérie demeure compatible avec la stabilité externe.** Selon l'évaluation du taux de change mise à jour lors des consultations de 2007 au titre de l'article IV, le taux de change effectif réel reste proche de son niveau d'équilibre (encadré 3). Tous deux ont été relativement stables, mais il serait néanmoins possible d'atténuer la volatilité du TCEN d'un mois sur l'autre en répartissant la volatilité de la parité dollar/euro — son principal déterminant — de façon plus équitable entre les taux dinar/dollar et dinar/euro.

Point de vue et intentions des autorités

24. **Les autorités ont renforcé la coordination entre les politiques monétaire et budgétaire.** Le Ministre des finances a salué la collaboration avec la BA et observé que la baisse des taux des dépôts de la banque centrale illustre l'accord qui existe pour approfondir cette coordination. L'intensification de la crise mondiale a conduit le Trésor et la BA à mettre en place officiellement un groupe de travail sur la crise, et les autorités se sont dites intéressées par une interaction plus fréquente avec les services du FMI. Elles se sont montrées aussi réceptives à l'idée d'inclure le taux de refinancement de la BA dans les aménagements qui pourraient être apportés prochainement à la politique monétaire

25. **La BA poursuit sa gestion flexible du taux de change pour étayer son objectif de politique monétaire.** Elle a noté que cette politique a permis de maintenir le TCER autour de son niveau d'équilibre. Parallèlement, les autorités ont convenu avec les services du FMI que l'évaluation du taux de change d'équilibre devait être traitée avec beaucoup de prudence dans le cas de l'Algérie, compte tenu de l'incertitude qui entoure les prix du pétrole.

C. Réformes structurelles

Généralités et analyse des services du FMI

26. **La crise mondiale met en lumière l'importance de la diversification économique.** Le développement des exportations HH atténuerait en effet les risques d'une trop grande dépendance aux hydrocarbures que la crise met en évidence. Cependant, pour assurer une croissance soutenue et créer des emplois dans les secteurs économiques HH, il faudrait

Encadré 3. Évaluation du taux de change et compétitivité

L'évaluation mise à jour¹ indique que le taux de change reste dans l'ensemble compatible avec les fondamentaux. Elle utilise les approches du taux de change effectif réel d'équilibre (TCERE) et du solde macroéconomique (SM) prônées par le Groupe de coordination pour les questions relatives au taux de change. Le TCERE indique une légère sous-évaluation, le SM une légère surévaluation. *Toutefois, ces résultats sont très sensibles aux hypothèses retenues sur l'évolution des prix internationaux du pétrole (voir ci-après).*

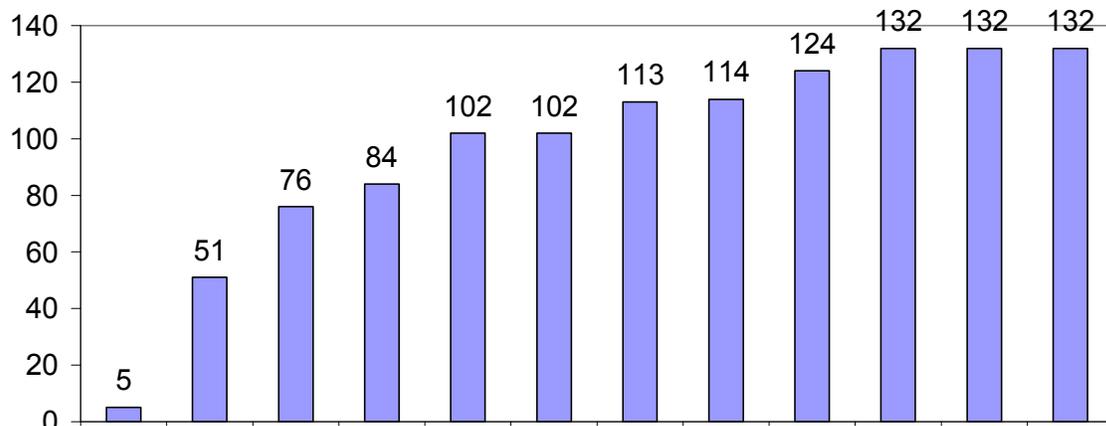
Désalignement du taux de change
(pourcentage)

	Approche TCERE	Approche SM	Moyenne
Article IV 2007	6.9	0.0	3.5
Mise à jour :			
Scénario de référence (prix du pétrole des <i>Perspectives</i>)	3.6	-4.8	-0.6
Scénario intermédiaire (pétrole : 50 dollars)	-5.7	-15.1	-10.4
Scénario bas (pétrole : 40 dollars)	-9.3	-21.3	-15.3

"+": Sous-évaluation.

Les autres indicateurs de la compétitivité ne font pas apparaître de sous-évaluation. Les exportations HH demeurent très faibles. Le Forum économique mondial classait l'Algérie au 99^e rang sur 134 pays, derrière ses principaux concurrents régionaux. L'avantage concurrentiel du pays est sa stabilité macroéconomique (5^e rang mondial), tandis que sa principale faiblesse est le manque d'infrastructures, d'innovation et de sophistication. Le fonctionnement jugé médiocre des marchés des biens, du travail et des capitaux est préoccupant.

Compétitivité de l'Algérie : forces et faiblesses
(classement sur 134 pays)



1/ Stabilité macroéconomique; 2/ Taille du marché; 3/ Santé & enseignement primaire; 4/ Infrastructure; 5/ Institutions; 6/ Enseignement supérieur et formation; 7/ État de préparation aux technologies; 8/ Efficience du marché des biens; 9/ Sophistication des entreprises; 10/ Efficience du marché du travail; 11/ Développement du marché financier.

Source : Forum économique mondial, 2008.

¹ Pour plus de détails, voir les rapports n° 08/103 et 08/104 des études du FMI sur les économies nationales.

dégager des gains de productivité majeurs. Cela passe par une stabilité macroéconomique durable et par l'amélioration des infrastructures, du capital humain et des services publics — autant d'objectifs du PIP. Cela dit, les réformes structurelles, qui ont été timides jusqu'ici, auront aussi un rôle clé à jouer — en particulier pour améliorer l'intermédiation financière, le climat des affaires et l'intégration de l'Algérie dans l'économie régionale et mondiale.

27. Une intermédiation financière plus efficace aiderait à canaliser l'épargne considérable de l'Algérie vers l'investissement privé, qui reste limité en dehors du secteur pétrolier. Le système bancaire ne pose pas de risques macroéconomiques : il est convenablement capitalisé et rentable, la constitution de provisions y est satisfaisante et il ne dépend pas des financements extérieurs ou de ceux des marchés. Le ratio des prêts classés est resté stable, mais les prêts devant être provisionnés à 100 % sont passés à 22 % en 2007, ce qui atteste des progrès des autorités de surveillance dans l'identification des conglomérats privés. La norme de fonds propres pourrait augmenter quelque peu avec le lancement du programme de restructuration financière des entreprises publiques⁹. Les provisions sur prêts aux entreprises publiques que ce programme libérera devraient servir principalement à renforcer les fonds propres des banques, consolider la capacité de prêt du système et améliorer ses défenses contre le risque. Le PESF 2007 mis à jour recommandait de préciser le rôle des banques publiques et les perspectives de désengagement

Indicateurs de stabilité financière
(en pourcentage)

	2005	2006	2007
Norme de fonds propres	12	15	13
Banques publiques 1/	12	14	12
Banques étrangères 2/	19	22	18
Prêts classifiés/total des prêts	36	35	36
Créances improductives/total des	19	18	22
Banques publiques	20	19	24
<i>dont</i> : secteur privé	10	12	19
Banques étrangères	3	3	9
Autres prêts classifiés/total des	17	17	13
Banques publiques	18	18	15
<i>dont</i> : secteur privé	9	10	6
Banques étrangères	2	6	2
Provisions/prêts classifiés	49	54	55
Banques publiques	49	54	55
Banques privées	62	49	85
Rentabilité des fonds propres	8	19	25
Banques publiques	6	17	24
Banques privées	25	23	28

Source : autorités algériennes.

1/ 90 % des avoirs du système.

2/ Les banques qui ne sont pas publiques sont toutes étrangères.

3/ Prêts à des banques en situation d'arriérés (provisionnés à 100 %).

4/ Créances productives mais risquées (provisionnées à 30 ou 50 %).

⁹ Les entreprises publiques industrielles et commerciales représentent 3 % de l'emploi. En septembre 2008, les autorités ont remplacé les prêts aux entreprises non viables par une aide budgétaire. La restructuration financière des entreprises jugées viables n'a pas encore commencé. Selon le programme, un volume de prêts aux entreprises publiques équivalant à environ 2 % du PIB serait échangé contre des obligations publiques, remplaçant dans une large mesure les effets publics des banques venant à maturité (voir rapport des services du FMI n° 08/104).

de l'État de l'intermédiation financière, d'améliorer encore l'environnement opérationnel et d'encourager le recours au financement non bancaire.

28. **L'essor spectaculaire des importations depuis quelques années témoigne de l'ouverture croissante de l'Algérie, mais le commerce avec ses partenaires du Maghreb reste marginal.** L'initiative régionale lancée en 2004 pour faciliter l'intégration économique du Maghreb devrait aider à remédier à cette situation, et l'Algérie y a pris une part active. Cette initiative aidera à maximiser les avantages de l'accord d'association conclu avec l'UE en 2004, notamment en ce qui concerne le développement des exportations HH. L'Algérie poursuit aussi les négociations en vue de son entrée dans l'OMC.

Point de vue et intentions des autorités

29. **Le secteur financier reste au cœur de la stratégie de réforme des autorités.** qui savent parfaitement que le secteur doit être mieux équipé pour financer les besoins d'investissement de l'économie. Elles ont souligné les initiatives visant à augmenter la capacité de prêt du système, telles que l'affectation de crédits budgétaires aux fonds propres des banques et à la restructuration des entreprises publiques, et se sont accordées avec les services du FMI sur l'utilisation des provisions sur prêts. Les autorités ont souligné le recours de plus en plus fréquent à la syndication et aux techniques de financement de projets pour les grands investissements, ainsi que le flux régulier d'émissions obligataires privées et l'inscription d'obligations publiques à la cote de la bourse des valeurs d'Alger pour améliorer la diffusion des prix. Elles ont regretté que les chocs subis par les banques internationales aient empêché de mener à bien un premier projet de privatisation, mais entendent toujours réduire le rôle de l'État dans l'intermédiation financière¹⁰. La BA a indiqué par ailleurs qu'elle étend le champ de la centrale des risques aux prêts aux ménages, et les établissements bancaires se sont félicités du rôle de la nouvelle chambre de compensation dans les paiements de détail.

30. **Les autorités s'inquiètent que l'Algérie perde du terrain dans les classements — très suivis — des pays selon la qualité du climat des affaires,** tels que ceux établis dans le cadre du projet *Pratique des affaires* ou du Forum économique mondial. Elles souhaitent faire mieux connaître les résultats de leurs réformes, continuer à rationaliser leur fiscalité et participer aux efforts d'intégration régionale.

IV. ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

31. **L'Algérie a bénéficié de plusieurs années d'expansion économique soutenue, mais reste confrontée à des défis majeurs.** La croissance hors hydrocarbures est forte, l'inflation faible et les positions budgétaire et extérieure sont solides grâce aux prix élevés

¹⁰ La privatisation très attendue d'une première banque publique a été annulée en novembre 2007 suite aux turbulences qui ont secoué les banques présélectionnées. Deux banques étrangères déjà actives en Algérie ont entrepris d'étoffer leur réseau d'agences.

des hydrocarbures. La dette extérieure a été presque totalement résorbée, et l'État a accumulé une épargne considérable sur le FRR. Cependant, le chômage des jeunes reste considérable, l'économie est fortement tributaire des exportations d'hydrocarbures, le secteur privé HH est orienté principalement vers le marché intérieur et le pays a pris du retard, par rapport à ses partenaires commerciaux, sur le plan de la productivité et du climat de l'investissement.

32. Le pays est bien protégé contre une contagion directe de la crise financière mondiale, mais il sera quand même touché en raison de la baisse des prix du pétrole, et pourrait l'être plus gravement encore si ces prix se maintiennent durablement à un niveau peu élevé. Le système économique et financier algérien n'a que des liens limités avec le système financier mondial. Cependant, les prix du pétrole pèseront lourdement sur les positions extérieure et budgétaire et, en fin de compte, sur la croissance s'ils restent peu élevés à moyen terme.

33. Les services du FMI approuvent l'orientation donnée à la politique budgétaire par les autorités, qui consiste à maintenir un niveau élevé de dépenses publiques à court terme, car cela aidera à soutenir la croissance HH et à amortir l'impact de la contraction de l'économie mondiale. Poursuivre la mise en œuvre du PIP permettrait d'améliorer les infrastructures, de valoriser les ressources humaines et de désamorcer en partie les tensions sociales. Des déficits budgétaires importants peuvent être couverts, à court terme, par l'épargne considérable qu'une politique financière prudente a permis d'accumuler ces dernières années. Cependant, les services du FMI prennent note de la forte augmentation des dépenses courantes depuis quelque temps et exhortent les autorités à limiter toute nouvelle hausse, notamment des salaires et subventions, pour préserver la compétitivité de l'économie et la viabilité à long terme des finances publiques. La qualité et l'efficacité des dépenses publiques doivent continuer d'être soumises à un examen intensif, et il faut persévérer dans les efforts déployés pour moderniser le processus budgétaire et renforcer la gouvernance des finances publiques.

34. Les services du FMI encouragent les autorités à identifier des mesures d'ajustement budgétaire à moyen terme et à être prêtes à les mettre en œuvre pour préserver la viabilité des finances publiques. Une évaluation attentive des dépenses publiques s'impose pour identifier les économies possibles. Les mesures pourraient inclure un meilleur contrôle des dépenses courantes, l'établissement de priorités entre les différents projets d'investissement et l'amélioration du recouvrement des taxes hors hydrocarbures. Si le risque de baisse durable des prix pétroliers se concrétise, il pourrait être nécessaire d'ajuster la politique budgétaire dès 2009. Dans ce cas, les autorités pourraient commencer à rationaliser les dépenses courantes, y compris à réduire les subventions.

35. La BA a pu contenir les pressions inflationnistes, mais elle doit maintenant se tenir prête à assouplir la politique monétaire, au besoin, pour étayer la demande intérieure. La politique monétaire a permis d'absorber l'excédent de liquidité structurel du système bancaire et de limiter son impact sur l'inflation. La baisse des prix des importations

devrait créer la marge de manœuvre requise pour abaisser des taux d'intérêt, si nécessaire, afin de compléter la politique budgétaire.

36. **La BA devrait continuer à mener une politique de change compatible avec la stabilité extérieure.** Le taux de change effectif réel du dinar est resté proche de son niveau d'équilibre. Il conviendrait que les autorités continuent de suivre de près l'évolution des taux afin de réduire le plus possible le risque de désalignement, et elles pourraient s'efforcer de diminuer la volatilité à court terme du taux de change effectif nominal.

37. **Les services du FMI encouragent vivement les autorités à accélérer les réformes structurelles pour stimuler la réponse de l'offre à leur PIP massif.** La crise mondiale montre combien il importe de diversifier l'économie pour atténuer les risques liés aux hydrocarbures. L'investissement privé et les exportations HH doivent remplacer de plus en plus l'investissement public en tant que moteur de la croissance. Il faut pour cela des gains de productivité majeurs, qui supposent une stabilité macroéconomique durable et des progrès dans les infrastructures, le capital humain et les services publics. Parallèlement, à mesure que les principaux volets du PIP seront menés à terme, les autorités devront recentrer leur action sur les réformes structurelles propres à renforcer l'efficacité de l'intermédiation financière, promouvoir les privatisations, améliorer le climat des affaires et approfondir l'intégration du pays à l'économie régionale et mondiale. Les services du FMI les encouragent à donner suite aux recommandations du PESF 2007 mis à jour. Ils leur rappellent aussi que les mécanismes publics de garantie des crédits aux PME ne doivent pas miner les efforts déployés par les banques pour améliorer l'analyse des risques.

38. Les services du FMI encouragent les autorités à accélérer le processus de participation de l'Algérie à l'Initiative PPTE renforcée en qualité de créancier.

39. Il est proposé que les prochaines consultations au titre de l'article IV avec l'Algérie aient lieu selon le cycle ordinaire de 12 mois. Dans l'intervalle, les services du FMI sont prêts à continuer à entretenir un dialogue suivi avec les autorités, compte tenu de la volatilité de l'environnement mondial.

Tableau 1. Algérie : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2005–13

	2005	2006	2007	Projections					
				2008	2009	2010	2011	2012	2013
	(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
Secteur pétrolier et gazier									
Exportations de pétrole liquide (millions de barils/jour)	1.8	1.7	1.7	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6
Exportations de gaz naturel (milliards de m3)	64.0	61.8	59.4	61.7	60.1	59.4	59.1	59.3	60.2
Valeur unitaire des exportations de pétrole brut (\$/baril)	54.6	65.7	74.7	99.4	54.3	64.8	71.3	75.0	77.5
Part des hydrocarbures dans le total des exportations (en pourcentage)	98.3	97.9	98.4	98.5	97.2	97.5	97.5	97.5	96.7
Revenu national et prix									
PIB à prix constants 1/	5.1	2.0	3.0	3.0	2.6	3.9	3.9	4.1	4.4
Secteur des hydrocarbures	5.8	-2.5	-0.9	-0.6	-1.0	0.0	0.7	1.5	2.3
Autres secteurs	4.7	5.6	6.3	5.8	6.0	5.8	5.6	5.5	5.5
Indice des prix à la consommation (fin de période)	1.7	4.4	3.9	4.0	3.5	3.3	3.2	3.1	3.0
Secteur extérieur 2/									
Exportations, f. à b.	43.8	18.2	10.7	29.1	-43.3	17.5	9.4	5.7	5.7
Hydrocarbures	44.3	17.7	11.2	29.2	-44.0	17.8	9.5	5.7	4.9
Hors hydrocarbures	17.9	43.0	-13.3	22.4	4.6	5.8	6.4	6.4	39.6
Importations, f. à b.	10.6	4.1	27.4	37.6	11.4	10.6	7.9	4.9	4.6
Solde extérieur courant (en pourcentage du PIB)	20.6	25.2	22.6	20.2	-2.9	-0.9	-1.0	-1.3	-1.5
Monnaie et crédit									
Avoirs extérieurs nets	34.0	31.9	34.5	19.6	4.9
Crédit intérieur 3/	-17.8	-5.9	-11.9	-17.0	16.3
Crédit à l'État (net) 3/ 4/	-24.4	-8.9	-18.0	-23.0	11.1
Crédit à l'économie 4/	15.9	7.1	15.7	16.1	13.8
Monnaie et quasi-monnaie	11.7	18.6	24.2	13.2	10.9
Vitesse de circulation de la monnaie au sens large (PIB/M2)	1.9	1.8	1.6	1.7	1.3
Idem, en pourcentage du PIB hors hydrocarbures	1.0	0.9	0.9	0.9	0.8
	(en pourcentage du PIB)								
Solde épargne-investissement	20.6	25.2	22.6	20.2	-2.9	-0.9	-1.0	-1.3	-1.5
Épargne nationale	51.8	54.9	57.2	55.5	43.6	47.6	45.6	43.4	41.5
État	22.6	25.6	20.0	23.9	7.8	9.4	9.9	9.6	9.1
dont : non public	29.2	29.2	37.2	31.5	35.9	38.2	35.7	33.7	32.3
Investissement	31.2	29.7	34.6	35.2	46.6	48.5	46.6	44.7	43.0
dont : non public	20.4	17.6	19.1	19.5	27.3	30.5	29.4	29.1	28.6
Situation financière de l'État									
Solde budgétaire global (déficit-)	11.9	13.6	4.5	8.2	-11.5	-8.6	-7.3	-5.9	-5.2
	(en pourcentage du PIB hors hydrocarbures)								
Situation financière de l'État									
Recettes totales	73.6	79.5	70.7	86.2	52.6	54.6	54.6	53.4	52.1
Au titre des hydrocarbures	56.1	61.1	53.6	68.6	34.7	36.9	37.1	36.1	34.9
Hors hydrocarbures	17.4	18.4	17.1	17.7	17.9	17.7	17.6	17.4	17.2
Dépenses totales	52.2	54.4	62.7	70.4	69.7	67.8	65.8	62.5	60.1
Dépenses courantes	29.6	31.3	31.9	40.3	41.0	40.2	39.4	38.7	38.2
Dépenses en capital	19.3	23.1	30.7	30.1	28.7	27.6	26.5	23.8	21.9
Solde primaire hors hydrocarbures	-33.0	-34.5	-44.0	-52.1	-51.4	-49.7	-47.9	-44.7	-42.5
Pour mémoire :									
PIB (milliards de dinars aux prix courants)	7 544	8 461	9 306	11 230	9 436	10 538	11 532	12 433	13 352
PIB (milliards de dollars aux prix courants)	102.7	116.8	135.3	162.9	134.8	152.7	167.1	180.2	193.5
PIB par habitant (en dollars)	3 122	3 456	3 934	4 681	3 816	4 260	4 593	4 879	5 162
Réserves officielles brutes (fin de période)	56.2	77.8	110.2	138.9	134.4	132.8	131.2	129.0	126.5
En mois d'importations de biens et services de l'année suivante	26.5	28.0	27.4	31.0	27.1	24.8	23.4	22.0	20.6
Dette publique brute (en pourcentage du PIB)	27.3	23.8	11.9	6.5	7.7	6.9	6.3	5.8	5.5
Dette extérieure totale (en pourcentage du PIB)	16.7	4.8	3.8	3.0	3.4	3.0	2.7	2.6	2.4
Taux de change effectif nominal 5/	-2.8	0.2	-1.8	-0.1
Taux de change effectif réel (variation en pourcentage) 5/	-4.0	0.0	-1.0	-1.2
Taux de change (DA/\$) (fin de période) 6/	73.4	71.2	66.8	71.2
Population (en millions)	32.9	33.8	34.4
Taux de chômage (en pourcentage) 7/	15.3	12.3	11.8

Sources : autorités algériennes; estimations et projections des services du FMI.

1/ En prix constants 2001.

2/ En dollars.

3/ En pourcentage de la masse monétaire initiale.

4/ Y compris l'impact de la restructuration financière de 2006, impliquant le remplacement d'obligations d'État par des créances bancaires sur les entreprises publiques.

5/ Variation annuelle en pourcentage de l'indice pondéré par le commerce de l'INS. Une baisse correspond à une dépréciation. Pour 2008, chiffres en septembre.

Tableau 2. Algérie : Balance des paiements, 2005–13

(en milliards de dollars, sauf indication contraire)

	2005	2006	2007	Projections					
				2008	2009	2010	2011	2012	2013
Compte courant	21.2	29.0	30.6	32.9	-4.0	-1.4	-1.6	-2.4	-2.9
Balance commerciale	26.5	34.1	34.2	42.0	4.0	7.5	8.8	9.7	10.9
Exportations, f. à b.	46.3	54.7	60.6	78.2	44.4	52.2	57.1	60.3	63.8
Hydrocarbures	45.5	53.6	59.6	77.0	43.1	50.8	55.7	58.8	61.7
Autres	5.7	-2.8	-1.6	-1.9	-2.5	-1.3	-0.5	0.4	1.5
Variation des prix, en pourcentage	36.6	21.0	12.9	31.9	-42.6	19.4	10.1	5.3	3.3
Autres	0.8	1.1	1.0	1.2	1.3	1.3	1.4	1.5	2.1
Importations, f. à b.	-19.9	-20.7	-26.4	-36.3	-40.4	-44.7	-48.2	-50.6	-52.9
Variation des volumes, en pourcentage	6.3	-5.7	14.0	20.2	18.6	8.9	6.5	3.8	3.5
Variation des prix, en pourcentage	4.1	10.4	11.8	14.4	-6.1	1.6	1.4	1.0	1.1
Services et revenu (net)	-7.4	-6.7	-5.9	-11.2	-10.2	-11.3	-12.9	-14.6	-16.4
Services (net)	-2.3	-2.2	-4.0	-8.3	-10.5	-11.6	-12.5	-13.1	-13.7
Crédit	2.5	2.6	2.9	3.7	3.0	3.3	3.5	3.7	3.9
Débit	-4.8	-4.8	-6.9	-12.0	-13.4	-14.8	-16.0	-16.8	-17.6
Revenu (net)	-5.1	-4.5	-1.8	-2.9	0.2	0.3	-0.4	-1.6	-2.8
Crédit	1.4	2.4	3.8	4.5	5.6	7.2	7.7	7.6	7.4
Débit	-6.5	-6.9	-5.6	-7.4	-5.4	-6.9	-8.1	-9.1	-10.2
Charges d'intérêts	-1.0	-0.8	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2
Autres, y compris rapatriement des bénéficiaires	-5.5	-6.2	-5.4	-7.2	-5.2	-6.7	-7.9	-8.9	-10.0
Transferts (net)	2.1	1.6	2.2	2.2	2.3	2.4	2.5	2.5	2.6
Compte de capital	-4.2	-11.2	-1.1	-0.9	-0.9	-0.5	-0.3	-0.1	0.2
Capitaux à moyen et long terme	-2.0	-10.1	0.6	0.7	0.8	1.1	1.3	1.6	1.8
Investissement direct (net)	1.1	1.8	1.4	1.0	1.0	1.2	1.3	1.5	1.8
Prêts (net)	-3.1	-11.9	-0.8	-0.3	-0.2	-0.1	0.0	0.0	0.0
Tirages	1.4	1.0	0.5	0.9	1.0	1.1	1.1	1.2	1.2
Amortissement	-4.5	-12.9	-1.3	-1.2	-1.2	-1.1	-1.1	-1.2	-1.1
Capitaux à court terme & erreurs et omissions	-2.2	-1.1	-1.7	-1.7	-1.7	-1.7	-1.7	-1.7	-1.7
Balance global	16.9	17.7	29.6	32.0	-4.8	-2.0	-1.9	-2.4	-2.8
Financement	-16.9	-17.7	-29.6	-32.0	4.8	2.0	1.9	2.4	2.8
Réserves officielles (augmentations -)	-16.3	-17.7	-29.6	-32.0	4.8	2.0	1.9	2.4	2.8
Pour mémoire :									
Solde extérieur courant (en pourcentage du PIB)	20.6	25.2	22.6	20.2	-2.9	-0.9	-1.0	-1.3	-1.5
Prix du pétrole brut algérien (\$/baril) 1/	54.6	65.7	74.7	99.4	54.3	64.8	71.3	75.0	77.5
Réserves officielles brutes (milliards de dollars)	56.2	77.8	110.2	138.9	134.4	132.8	131.2	129.0	126.5
Idem, en mois d'importations de l'année suivante	26.5	28.0	27.4	31.0	27.1	24.8	23.4	22.0	20.6
Dette extérieure brute (milliards de dollars)	17.2	5.6	5.1	4.8	4.6	4.6	4.6	4.6	4.7
dont : à court terme	0.7	0.6	0.7
Dette extérieure/exportations (en pourcentage)	35.2	9.8	8.1	5.9	9.8	8.3	7.6	7.2	6.9
Dette extérieure/PIB (en pourcentage)	16.7	4.9	3.8	3.0	3.4	3.0	2.7	2.6	2.4

Sources : autorités algériennes; estimations et projections des services du FMI.

1/ Moyenne pondérée des données trimestrielles.

Tableau 3. Algérie : Résumé des opérations de l'État, 2005–13 1/

	2005	2006	Prél.	Projections					
			2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
(en milliards de dinars algériens)									
Recettes budgétaires et dons	3 083	3 640	3 688	5 050	3 332	3 759	4 087	4 335	4 579
Recettes atitre des hydrocarbures 2/	2 353	2 799	2 797	4 015	2 199	2 540	2 774	2 927	3 066
Recettes hors hydrocarbures	730	841	891	1 035	1 133	1 219	1 314	1 408	1 512
Recettes fiscales	640	721	767	899	988	1 069	1 154	1 239	1 331
Recettes non fiscales	90	120	124	136	145	150	159	169	182
Dépenses totales	2 052	2 453	3 109	4 124	4 417	4 668	4 927	5 066	5 277
Dépenses courantes	1 241	1 434	1 666	2 361	2 599	2 768	2 947	3 136	3 357
Dépenses en personnel	492	531	629	818	941	1 000	1 058	1 119	1 183
Pensions des Moudjahidins	80	93	102	105	109	108	106	104	102
Matériels et fournitures	76	96	94	125	153	178	206	235	266
Transferts courants	520	646	762	1 276	1 365	1 453	1 547	1 648	1 778
Charges d'intérêts	73	69	80	36	31	29	29	29	29
Dépenses en capital	811	1 019	1 442	1 763	1 819	1 900	1 980	1 930	1 920
Solde budgétaire	1 031	1 187	579	925	-1 085	-908	-839	-731	-698
Comptes spéciaux	-129	-4	-19	0	0	0	0	0	0
Capacité de financement du Trésor	5	32	141	0	0	0	0	0	0
Solde hors hydrocarbures	-1 456	-1 648	-2 378	-3 089	-3 284	-3 449	-3 613	-3 658	-3 765
Solde global	897	1 151	419	925	-1 085	-908	-839	-731	-698
Financement	-897	-1 151	-419	-925	1 085	908	839	731	698
Intérieur	-781	-992	-308	-903	1 103	925	852	743	711
Extérieur	-116	-159	-111	-22	-18	-17	-13	-12	-12
(en pourcentage du PIB)									
Recettes totales	40.9	43.0	39.6	45.0	35.3	35.7	35.4	34.9	34.3
Dépenses totales	29.0	29.4	35.1	36.7	46.8	44.3	42.7	40.7	39.5
Dépenses courantes	16.5	16.9	17.9	21.0	27.5	26.3	25.6	25.2	25.1
Dépenses en capital	10.7	12.5	17.2	15.7	19.3	18.0	17.2	15.5	14.4
Solde global	11.9	13.6	4.5	8.2	-11.5	-8.6	-7.3	-5.9	-5.2
(en pourcentage du PIB hors hydrocarbures)									
Recettes totales	73.6	79.5	70.7	86.2	52.6	54.6	54.6	53.4	52.1
Recettes au titre des hydrocarbures	56.1	61.1	53.6	68.6	34.7	36.9	37.1	36.1	34.9
Recettes hors hydrocarbures	17.4	18.4	17.1	17.7	17.9	17.7	17.6	17.4	17.2
dont : Recettes fiscales	15.3	15.7	14.7	15.4	15.6	15.5	15.4	15.3	15.2
Dépenses totales	52.2	54.4	62.7	70.4	69.7	67.8	65.8	62.5	60.1
Dépenses courantes	29.6	31.3	31.9	40.3	41.0	40.2	39.4	38.7	38.2
Dépenses en capital	19.3	23.1	30.7	30.1	28.7	27.6	26.5	23.8	21.9
Autres	3.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres (chiffres antérieurs)	3.2	0.8	3.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde primaire hors hydrocarbures	-33.0	-34.5	-44.0	-52.1	-51.4	-49.7	-47.9	-44.7	-42.5
Solde global hors hydrocarbures	-34.7	-36.0	-45.6	-52.8	-51.9	-50.1	-48.3	-45.1	-42.9

Sources : autorités algériennes; estimations et projections des services du FMI.

1/ En base caisse.

2/ Y compris les dividendes de la Sonatrach.

Tableau 4. Algérie : Situation monétaire, 2005–09

	2005	2006	2007	Projections	
				2008	2009
(en milliards de dinars algériens; fin de période)					
Avoirs extérieurs nets	4 180	5 515	7 416	8 868	9 306
<i>dont</i> : Banque d'Algérie	4 151	5 526	7 383	8 854	9 291
Avoirs intérieurs nets	-109	-687	-1 421	-2 083	-1 782
Crédit intérieur	847	602	12	-1 009	97
Crédit à l'État (net) 1/ 2/	-933	-1 304	-2 193	-3 569	-2 816
Crédit à l'économie 1/	1 780	1 905	2 205	2 560	2 912
<i>dont</i> : Secteur privé	896	1 056	1 215
Autres postes, net	-956	-1 289	-1 433	-1 074	-1 879
Monnaie et quasi-monnaie (M2) 3/	4 070	4 828	5 995	6 786	7 524
Dépôts de la Sonatrach exclus	3 571	4 098	4 733	5 586	6 445
Monnaie	2 438	3 178	4 234	4 915	5 672
Quasi-monnaie	1 633	1 650	1 761	1 870	1 852
(variation en pourcentage sur 12 mois)					
Monnaie et quasi-monnaie (M2) 3/	11.7	18.6	24.2	13.2	10.9
Dépôts de la Sonatrach exclus	9.1	14.7	15.5	18.0	15.4
Crédit à l'économie 1/	15.9	7.1	15.7	16.1	13.8
<i>dont</i> : Secteur privé	32.5	17.8	14.9
Pour mémoire :					
Ratio de liquidité (M2/PIB, f. d. p.)	54.0	57.1	64.4	60.4	79.7
Ratio de liquidité (M2/PIBHH, f. d. p.)	97.1	105.4	114.9	115.9	118.8
<i>Idem</i> , dépôts de la Sonatrach exclus	85.2	89.5	90.7	95.4	101.8
Vitesse de circulation de M2	1.9	1.8	1.6	1.7	1.3
Crédit à l'économie/PIB	23.6	22.5	23.7	22.8	30.9
Crédit à l'économie/PIBHH	42.5	41.6	42.3	43.7	46.0

Sources : Banque d'Algérie; estimations et projections des services du FMI.

1/ Y compris l'impact des plans de restructuration des entreprises publiques.

2/ Le crédit net à l'État exclut les comptes postaux ("dépôts CCP").

3/ Y compris les comptes postaux ("dépôts CCP") au Trésor.

ANNEXE I. RELATIONS AVEC LE FMI

(Au 30 novembre 2008)

A. Relations financières**Membre depuis** le 26 septembre 1963 ; article VIII.

Compte des ressources générales	Millions de DTS	En pourcentage de la quote-part
Quote-part	1.254,70	100.00
Avoirs du FMI en monnaie	1.169,62	93.22
Position de réserves au FMI	85,08	6,78

Département des DTS	Millions de DTS	En pourcentage de l'allocation
Allocation cumulative nette	128,64	100,00
Avoirs en DTS	6,46	5,02

Encours des achats et des prêts : Aucun.**Accords financiers**

Type	Date d'approbation	Date d'expiration	Montant approuvé (millions de DTS)	Montant tiré (millions de DTS)
MEDC	22/5/95	21/5/98	1.169,28	1.169,28
Accord de conf.	27/5/94	22/5/95	457,20	385,20
Accord de conf.	3/6/91	3/31/92	300,00	225,00

Projections des obligations financières envers le FMI

(millions de DTS ; sur la base des montants actuels de ressources utilisées et des avoirs détenus en DTS)

	En souffrance	Echéances				
		2008	2009	2010	2011	2012
Principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Commissions/intérêts	0,00	0,81	1,31	1,28	1,28	1,28
Total	0,00	0,81	1,31	1,28	1,28	1,28

Mise en œuvre de l'Initiative PPTE : sans objet.

B. Relations non financières

Régime de taux de change

1. Du 21 janvier 1974 au 1^{er} octobre 1994, le taux de change du dinar était déterminé sur la base d'une relation fixe avec un panier de monnaies ajusté de temps à autre. Le 1^{er} octobre 1994, la Banque d'Algérie instaurait un régime de flottement dirigé en vertu duquel le taux du dinar était déterminé lors de séances quotidiennes de fixing auxquelles participaient six banques commerciales. Ce régime a été remplacé le 2 janvier 1996 par un marché des changes interbancaire. Au 22 décembre 2008, la moyenne des taux acheteur et vendeur du dollar EU était de 1 dollar pour 71,2 dinars, soit 1 DTS pour 109,9 dinars. Aucune marge n'est imposée sur les taux à l'achat et à la vente sur le marché des changes interbancaire, sauf pour les transactions en dollars, auxquelles s'applique une marge de 0,017 dinar entre les taux acheteur et vendeur de la Banque d'Algérie (dinar/dollar EU).

2. L'Algérie utilise actuellement un régime de flottement dirigé sans annonce préalable de la trajectoire du taux de change. Une obligation de cession est en vigueur pour la totalité des recettes d'exportations d'hydrocarbures. Les limites concernant les paiements relatifs aux transactions invisibles et aux transferts courants, maintenues depuis que l'Algérie a accepté les obligations découlant de l'article VIII, sections 2 a), 3 et 4, en 1997, ne sont énoncées qu'à titre indicatif, selon les autorités. En général, les investissements directs en Algérie ne sont soumis à aucune restriction ; les contrôles sont maintenus sur les autres paiements et transferts au titre du compte de capital.

Dernières consultations au titre de l'article IV

Les entretiens de 2007 au titre de l'article IV avec l'Algérie se sont tenus à Alger du 4 au 21 novembre 2007. Le rapport des services (Rapport du FMI N° 08/103) a été examiné par le Conseil d'administration du FMI le 11 février 2008 et publié le 17 mars 2008.

Assistance technique

- Un expert du Département des systèmes monétaires et financiers s'est rendu en Algérie en janvier et février 2005 pour donner des avis sur l'inspection bancaire.
- Un expert du Département des statistiques s'est rendu à Alger en juin et juillet 2005 pour offrir des conseils sur l'établissement de statistiques trimestrielles des comptes nationaux.
- Une mission du Département des systèmes monétaires et financiers a séjourné à Alger en juillet 2005 pour donner des conseils sur la gestion de la liquidité et les opérations monétaires.

- Une mission du Département des systèmes monétaires et financiers et du Département juridique s'est rendue à Alger en juillet 2005 pour offrir des conseils sur le régime de change et le développement du marché des changes.
- Un expert du Département des systèmes monétaires et financiers s'est rendu à Alger en octobre 2005 pour donner des avis sur la gestion des réserves de change.
- Une mission du Département des systèmes monétaires et financiers a séjourné à Alger en septembre 2005, en décembre 2005 et en mai 2006 pour offrir des conseils sur la restructuration bancaire.
- Un expert du Département des systèmes monétaires et financiers s'est rendu à Alger à plusieurs reprises de février à septembre 2006 pour aider la Banque d'Algérie à mettre en place une capacité de réglementation et de contrôle bancaires.
- Un expert du Département des systèmes monétaires et financiers a séjourné à Alger en janvier-février 2006 pour offrir des conseils sur les opérations monétaires et de change.
- Un expert du Département des systèmes monétaires et financiers s'est rendu à Alger en février et mai 2006 pour donner des avis sur la gestion des réserves de change.
- Une mission du Département des statistiques s'est déplacée à Alger en mai 2006 pour donner des conseils sur les statistiques monétaires et financières.
- Un expert du Département des systèmes monétaires et financiers a séjourné à Alger en mai 2006 pour offrir des conseils sur les systèmes de paiement.
- Une mission du Département des statistiques a séjourné à Alger en mai 2006 pour offrir des conseils sur les statistiques des prix à la consommation.
- Un expert du Département des systèmes monétaires et financiers s'est déplacé à Alger à plusieurs reprises entre février et octobre 2007 pour prêter son concours à la Banque d'Algérie en matière de contrôle bancaire.
- Deux missions du Département des finances publiques se sont rendues à Alger en février 2007 pour examiner la politique en matière de fiscalité et offrir des conseils sur l'administration douanière.
- Une mission plurisectorielle du Département des statistiques a séjourné à Alger en février 2007 pour préparer l'Algérie à son adhésion à la NGDD.
- Une mission du Département des finances publiques s'est rendue à Alger en avril 2007 pour poursuivre le programme d'assistance dans le domaine de l'administration fiscale.
- Une mission du Département des finances publiques s'est rendue à Alger en mai 2008 pour poursuivre le programme d'assistance dans le domaine de l'administration fiscale.

Programme d'évaluation du secteur financier

L'Algérie a participé au programme d'évaluation du secteur financier (PESF) en 2003. Le Conseil d'administration a examiné le rapport portant évaluation de la stabilité du système financier (ESSF) le 14 janvier 2004 (voir le Rapport du FMI N° 04/138). Le PESF a été actualisé en 2007.

Représentant/Conseiller résident

Néant.

ANNEXE II. RELATIONS AVEC LA BANQUE MONDIALE

(Au 30 septembre 2008)

La Stratégie d'aide-pays de l'Algérie pour 2004–06 avait pour objectifs de : a) renforcer la viabilité financière et la gestion des recettes d'hydrocarbures afin de créer les bases d'une croissance soutenue ; b) éliminer les obstacles à une croissance tirée par le secteur privé, notamment ceux qui affectent le climat des affaires, les PME, le secteur financier et le développement de l'infrastructure et c) appuyer les efforts des autorités en vue de définir et de mettre en œuvre une stratégie destinée à améliorer la prestation des services, notamment l'adduction d'eau, les transports, le logement, les services environnementaux et le développement humain pour satisfaire aux besoins cruciaux de la population. Le soutien du Groupe de la Banque mondiale s'articule autour de trois principes : a) la sélectivité par le biais d'une limitation des domaines d'intervention et d'une utilisation sélective des instruments de la Banque mondiale ; b) les démarches programmatiques axées sur le transfert du savoir et le renforcement des capacités ; et c) les partenariats, la vulgarisation et le partage des connaissances. La préparation d'une nouvelle stratégie de partenariat entre l'Algérie et la Banque pour l'exercice 2009 et au-delà a été lancée. Dans un contexte d'exclusion de nouveaux emprunts, cette stratégie devrait alors mettre l'accent sur l'assistance technique et les activités analytiques dans les domaines prioritaires.

Le portefeuille de la Banque mondiale en Algérie comprend une opération en cours et 72 prêts clos, soit des engagements cumulés nets de 4,3 milliards de dollars EU, dont 4,2 milliards ont été remboursés. Les engagements nets au titre de l'opération en cours s'élèvent à 18,4 millions de dollars EU, dont 6,5 millions ont été décaissés. Il est prévu que cette opération se termine le 28 février 2009. Aucun prêt nouveau n'a été approuvé depuis l'exercice 2003. Au cours de l'exercice 2006, le gouvernement a remboursé de manière anticipée 637 millions de dollars EU relatifs à 22 prêts de la BIRD et annulé 176,9 millions de prêts concernant des opérations qui étaient en cours.

Les travaux analytiques achevés récemment incluent une actualisation du PESF menée à terme et conjointement avec le FMI, une revue des dépenses publiques, largement diffusée et également réalisée en collaboration avec le FMI ; une note sur les marchés du travail et la protection sociale ; une seconde évaluation du climat des investissements ; et une récente note sur le commerce des services. Une assistance technique a été récemment fournie en matière d'assurance sociale, notamment dans le domaine des retraites ; de modélisation macroéconomique pour le Ministère des finances et la banque centrale ; et pour l'amélioration des indicateurs de pratique des affaires. Le *Conseil national économique et social* (CNES) a bénéficié d'une formation relative aux outils analytiques liés à la pauvreté, à la gouvernance et au développement du secteur privé. Enfin, une formation a été dispensée sur les questions de développement rural et a permis de renforcer les compétences dans les domaines technique, professionnel et éducatif.

Depuis 2006, les autorités s'intéressent à l'assistance technique remboursable (ATR) de la Banque mondiale. Les activités au titre de cette assistance comprennent : une assistance au Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement (MATE) portant sur la gestion des déchets solides, la réhabilitation de décharges à ciel ouvert et le mécanisme de développement propre ; la prestation à la SONATRACH de services consultatifs sur la passation des marchés ; et une assistance à la banque centrale en vue de la création d'une centrale des risques et de la mise en place d'un cadre réglementaire des coopératives de crédit. Deux projets d'assistance technique ont été achevés récemment : la préparation des contrats de gestion de l'approvisionnement en eau pour trois des villes les plus importantes ; et le renforcement des capacités de la *Caisse Nationale d'Équipement et de Développement* (CNED).

Algérie — Relations financières avec la Banque mondiale

(Au 30 septembre 2008)

	Total des engagements nets		Solde non décaissé			
	(Millions de dollars EU)					
Opérations de prêt de la BIRD 1/						
72 prêts clos 2/		4.299,6				
1 prêt actif :						
- Modernisation du système budgétaire		18,4				11,9
Total prêts actifs		18,4				11,9
Remboursements		4.163,0				
Encours de la dette		106,8				
	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>
Prêts nets de la Banque mondiale (par exercice budgétaire) 3/						
Engagements	0	0	0	0	0	0
Décaissements	51	27	29	7	6	0
Service de la dette	270	224	789	18	22	3
Principal	197	174	748	11	16	3
Intérêts 4/	73	50	41	6	6	0
Transfert net 5/	-219	-197	-760	-11	-16	-3

1/ L'AID n'a pas d'opérations en Algérie.

2/ Moins annulations, inclusion faite des prêts à l'ajustement.

3/ L'exercice porte sur la période du 1^{er} juillet au 30 juin.

4/ Y compris les commissions.

5/ Décaissements moins service de la dette.

ANNEXE III. ALGÉRIE : QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

La communication de données au FMI présente quelques difficultés, mais dans l'ensemble elle répond aux besoins de la surveillance. Les statistiques de finances publiques, ainsi que les données relatives aux comptes nationaux et aux prix présentent des déficiences qui entravent le travail d'analyse.

L'Algérie a décidé de participer au SGDD en février 2006, mais elle n'a pas encore mené à terme la préparation des métadonnées ni les projets d'amélioration du système statistique.

Statistiques du secteur réel

Les principales déficiences en ce qui concerne les comptes nationaux sont les suivantes : ancienneté des séries de base relatives au PIB, longs retards dans la publication des données et application incomplète du *Système de comptabilité nationale 1993*. Le Département des statistiques a recommandé d'accorder la priorité à l'établissement du PIB à prix constants (y compris les comptes trimestriels) et de modifier la base des séries relatives au PIB. Il a aussi été recommandé que la Banque d'Algérie (BA) et le Ministère des finances (MF) reprennent une partie des tâches actuellement confiées à l'ONS afin de réduire la charge de travail de ce dernier.

L'indice mensuel des prix à la consommation (IPC) repose sur un panier de produits qui ne correspond plus à la réalité ainsi que sur des coefficients de pondération tirés d'une enquête de 1988 sur la consommation des ménages ; en outre, il est publié avec un retard d'environ 3 mois. Cependant, la mise au point d'un nouvel IPC reposant sur un panier de produits et des coefficients actualisés est presque terminée et le nouvel indice sera publié en 2009.

Statistiques de finances publiques

Les principales déficiences sont les suivantes : insuffisance de la couverture institutionnelle (elle est limitée aux comptes budgétaires de l'administration centrale, quoique définie au sens large, c'est-à-dire recouvrant le budget général, le budget annexe et les comptes spéciaux du Trésor) ; problèmes de classification (les revenus du Fonds de régulation des recettes (FRR) devraient être comptabilisés comme recettes et non comme financement) ; longs retards dans la production des statistiques ; et absence de rapprochement entre financement et comptes monétaires. Les principaux facteurs à l'origine de ces déficiences sont l'insuffisance des ressources financières consacrées à l'établissement des statistiques, le manque de coordination entre les organismes concernés ainsi qu'un souci d'exactitude, qui se traduit par une hésitation à publier des données provisoires.

Statistiques monétaires et financières

Les autorités ont accompli d'importants progrès dans la mise en œuvre des recommandations des missions du Département des statistiques, notamment dans les domaines suivants : la

documentation des concepts et de la méthodologie utilisés pour établir les statistiques monétaires et financières ; la révision des formulaires de communication des données utilisés pour recueillir les données auprès des banques ; et la conclusion de l'établissement de statistiques monétaires et financières sur la base des formulaires de déclaration types qui sont publiés dans le Supplément des *IFS* depuis juin 2007. Dernièrement, les données relatives aux sociétés de financement ont été incluses dans les statistiques monétaires au début de 2007 et les séries de données ont été ajustées rétroactivement jusqu'à décembre 2001.

Cependant, la communication en temps opportun des données de bilan par certaines banques commerciales d'État reste problématique et la plupart des banques commerciales ne fournissent pas toutes les données qui sont nécessaires à l'établissement de la situation monétaire. Les données prudentielles communiquées par les banques d'État ne sont ni fiables ni à jour. Les autorités devraient veiller au respect de l'obligation faite aux banques de communiquer leurs données en imposant des pénalités élevées et actualiser le plan comptable et les pratiques comptables qui s'appliquent aux banques et aux sociétés de financement. Cela favoriserait la conformité à la méthodologie du *Manuel de statistiques monétaires et financières 2000*.

Statistiques de balance des paiements

La mission plurisectorielle de 2007 a constaté que les statistiques de balance des paiements sont en général de bonne qualité, principalement grâce à l'exhaustivité de la principale source de données, à savoir le système de communication des transactions internationales, dans le contexte d'une réglementation des changes très rigoureuse. La mission a insisté sur la nécessité de procéder à une enquête pour les données relatives aux investissements directs. En novembre 2007, les autorités ont publié le premier numéro du Bulletin statistique trimestriel, qui inclut les statistiques relatives à la balance des paiements.

ALGÉRIE : TABLEAU DES INDICATEURS COURANTS NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DE LA SURVEILLANCE
Au 9 décembre 2008

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données ⁷	Fréquence de communication des données ⁷	Fréquence de publication ⁷
Taux de change	10/08	17/11/08	Q	M	H
Avoirs et engagements en réserves internationales des autorités monétaires ¹	10/08	17/11/08	Q	M	M
Monnaie de réserve	09/08	30/10/08	M	M	M
Masse monétaire au sens large	09/08	21/11/08	M	M	M
Bilan de la banque centrale	09/08	30/10/08	M	M	A
Bilan consolidé du système bancaire	09/08	21/11/08	M	M	A
Taux d'intérêt ²	08/08	09/09/08	M	M	M
Indice des prix à la consommation	09/08	17/11/08	M	M	M
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ — Ensemble des administrations publiques ⁴	ND	ND	ND
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ — Administration centrale	09/07	05/11/07	T	I	A
Stocks de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁵	09/07	05/11/07	T	I	A
Solde du compte courant extérieur	09/07	05/11/07	T	T	A
Exportations et importations de biens et de services	09/07	05/11/07	T	T	A
PIB/PNB	2007	24/11/07	A	A	A
Dette extérieure brute	09/07	05/11/07	A	A	A
Position extérieure globale ⁶	PD	PD	PD

¹Y compris les avoirs de réserve donnés en garantie ou autrement grevés ainsi que les positions nettes sur dérivés.

²Taux du marché et taux déterminés par les autorités, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire et les taux des bons, obligations et titres du Trésor.

³Financement extérieur et financement intérieur bancaire et non bancaire.

⁴Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales.

⁵Y compris la composition par monnaie et par échéance.

⁶Comprend la position extérieure brute des actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents. Les données sont partielles en raison de déficiences dans l'établissement des données relatives aux IDE.

⁷Quotidien (Q), hebdomadaire (H), trimestriel (T), annuel (A), irrégulier (I) et non disponible (ND), partiellement disponible (PD).



INTERNATIONAL MONETARY FUND

Public Information Notice

EXTERNAL
RELATIONS
DEPARTMENT

Note d'information au public (NIP) n° 09/25
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
27 février 2009

Fonds monétaire international
Washington, D. C. 20431 USA

Le FMI conclut les consultations de 2008 au titre de l'article IV avec l'Algérie

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu, le 21 janvier 2009, les consultations au titre de l'article IV avec l'Algérie¹.

Informations générales

L'Algérie a bénéficié de plusieurs années d'expansion économique soutenue, mais reste confrontée à des défis majeurs. La croissance hors secteur des hydrocarbures est forte, l'inflation faible et les positions budgétaire et extérieure sont solides grâce aux prix élevés des hydrocarbures. La dette extérieure a été presque totalement résorbée, et l'État a accumulé une épargne considérable dans le Fonds de régulation des recettes (FRR). Cependant, le chômage des jeunes reste considérable, l'économie est fortement tributaire des exportations d'hydrocarbures, le secteur privé hors hydrocarbures est orienté principalement vers le marché intérieur et le pays a pris du retard, par rapport à ses partenaires commerciaux, sur le plan de la productivité et du climat de l'investissement. La crise financière mondiale et la baisse des prix du pétrole mettent en lumière l'urgente nécessité d'accélérer les réformes structurelles afin de diversifier l'économie tout en assurant une croissance hors hydrocarbures soutenue et en favorisant la création d'emplois.

Les résultats économiques sont restés relativement favorables en 2008. La croissance du secteur hors hydrocarbures, qui représente 55 % du PIB total, a été probablement de l'ordre de

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des renseignements économiques et financiers, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui est soumis à l'examen du Conseil d'administration. À l'issue de cet examen, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays.

6 %, car l'important programme d'investissements publics (PIP) a continué de soutenir l'activité dans les services et la construction. Selon les projections, la croissance globale devrait être inférieure à 3 % car les exportations d'hydrocarbures sont restées faibles. L'inflation est l'une des plus faibles de la région. Stimulées par la hausse des prix pétroliers jusqu'au milieu de 2008, les réserves internationales s'établissaient à 135 milliards de dollars en octobre (2 ½ ans d'importations). La politique budgétaire a été expansionniste, mais les recettes considérables tirées des hydrocarbures se sont traduites par un excédent budgétaire global de 8 % du PIB. Un surcroît d'épargne a été accumulé dans le FRR, dont les avoirs ont atteint 37 % du PIB. Le taux de change effectif réel est resté proche de son niveau d'équilibre.

Les perspectives restent encourageantes en dépit d'une conjoncture internationale difficile, mais les risques à moyen terme pourraient prendre de l'ampleur. L'Algérie semble à l'abri d'une contagion financière directe, étant donné la prééminence du secteur financier public, l'endettement extérieur minime du pays et la gestion prudente des réserves internationales. La croissance du PIB hors hydrocarbures devrait avoisiner 6 % en 2009, à condition que l'État et la Sonatrach (société nationale d'hydrocarbures) utilisent leur épargne pour continuer de financer des programmes d'investissement importants. Tenant compte du ralentissement de la croissance en Europe, les services du FMI projettent une baisse du volume des exportations d'hydrocarbures qui ramènerait la croissance globale à 2 ½ %. L'inflation resterait inférieure à 4 %. La forte chute des prix pétroliers et les importations considérables liées au PIP et aux investissements de la Sonatrach transformeraient l'excédent extérieur courant de 20 % du PIB en 2008 en un déficit de 3 % en 2009, mais la couverture assurée par les réserves demeurerait supérieure à 2 ans d'importations. Le risque le plus important, à moyen terme, serait que les prix internationaux du pétrole restent durablement bas, car cela fragiliserait notablement les positions extérieure et budgétaire, obligerait à freiner le PIP et les autres investissements et ralentirait la croissance.

Des progrès ont été accomplis dans les réformes structurelles, mais le climat des affaires doit être amélioré. Les autorités ont lancé diverses initiatives — affectation de crédits budgétaires aux fonds propres des banques publiques, engagement d'une restructuration financière des entreprises publiques — pour augmenter la capacité de prêt du système. La syndication des prêts et les techniques de financement de projets ont été utilisées pour les grands investissements, de même que la poursuite des émissions obligataires par les entreprises. Des obligations publiques à échéance plus longue ont été introduites à la bourse des valeurs mobilières d'Alger pour améliorer la diffusion des prix. La centrale des risques de l'institut d'émission est en train d'être élargie aux prêts aux particuliers, et des efforts sont en cours pour intégrer davantage l'Algérie à l'économie régionale et mondiale. Cependant, ces réformes n'ont pas encore permis d'améliorer la perception du climat des affaires en Algérie, qui continue d'être moins bien classée dans ce domaine que la plupart de ses concurrents régionaux.

Évaluation par le Conseil d'administration

Les administrateurs souscrivent aux grandes lignes de l'appréciation des services du FMI. Ils se réjouissent des très bons résultats enregistrés par l'économie algérienne, qui a connu ces dernières années une croissance hors hydrocarbures solide et une faible inflation. Ils félicitent en particulier les autorités pour l'orientation judicieuse donnée à la politique conduite, qui leur a

permis d'accumuler des montants considérables de réserves extérieures et dans le Fonds de régulation des recettes.

Les administrateurs observent que la priorité immédiate est d'apporter une réponse adéquate à la crise mondiale. Ils notent que le système économique et financier algérien est relativement protégé des turbulences financières mondiales. Cependant, si la chute brutale des prix du pétrole se prolonge, elle transformera les excédents extérieur et budgétaire en déficits et, conjuguée à une récession prolongée des principaux partenaires commerciaux du pays, pourrait finalement peser sur la croissance. L'Algérie doit encore relever d'importants défis à moyen terme. Des efforts considérables s'imposent pour diversifier l'économie et la rendre moins dépendante des hydrocarbures, améliorer la productivité et le climat des affaires (deux domaines dans lesquels le pays est en retard par rapport à ses partenaires commerciaux) et abaisser le taux de chômage élevé des jeunes.

Les administrateurs appuient la décision des autorités consistant à maintenir les dépenses publiques à un niveau élevé à court terme pour soutenir la croissance et amortir l'impact de la contraction de l'économie mondiale. Ils observent que la poursuite de la mise en œuvre du PIP permettrait d'améliorer les infrastructures, de valoriser les ressources humaines et de faire reculer le chômage. Les administrateurs notent aussi que des déficits budgétaires importants peuvent être couverts, à court terme, par l'épargne considérable qu'une politique financière prudente a permis d'accumuler ces dernières années.

Les administrateurs se félicitent de l'engagement des autorités à préserver la compétitivité et la viabilité à long terme des finances publiques en contenant les dépenses courantes, et en particulier la masse salariale et les subventions. Dans cette optique, ils appuient les plans visant à lier les futures hausses de salaires aux gains de productivité et aux résultats de croissance. Les administrateurs insistent sur la nécessité de continuer à assurer la qualité et l'efficacité des dépenses publiques, améliorer le recouvrement des impôts hors hydrocarbures, moderniser le processus budgétaire et renforcer la gouvernance des finances publiques. Ils se félicitent aussi que les autorités soient prêtes à préciser davantage les priorités du PIP et résolues à contenir les dépenses publiques et à renforcer les recettes hors hydrocarbures si le risque que les prix pétroliers restent durablement bas se concrétise.

Les administrateurs saluent la politique monétaire prudente menée par les autorités, qui a permis d'absorber l'excédent de liquidité structurel du système bancaire et de garder la maîtrise de l'inflation. Ils considèrent qu'il existe une marge de manœuvre pour abaisser les taux d'intérêt, si nécessaire, afin de soutenir la demande intérieure.

Les administrateurs estiment que la politique de change conduite par l'Algérie est compatible avec la stabilité externe. Ils souscrivent dans l'ensemble à l'évaluation des services du FMI selon laquelle le taux de change est globalement aligné sur les paramètres économiques fondamentaux, tout en notant que cette évaluation est sensible à la volatilité des prix du pétrole. Les administrateurs estiment que l'amélioration indispensable de la compétitivité extérieure passe par un approfondissement des réformes structurelles.

Les administrateurs considèrent que la réforme du secteur financier est essentielle pour améliorer la productivité, diversifier l'économie et étayer la croissance hors hydrocarbures. Ils observent que le secteur bancaire a bien résisté à la crise financière mondiale, et notent qu'il

importe de poursuivre la mise en œuvre des recommandations du PESF 2008 mis à jour. Il faut continuer, en particulier, à renforcer le contrôle et la réglementation du secteur bancaire, désengager l'État du secteur bancaire, améliorer l'environnement opérationnel de l'intermédiation financière et encourager le financement non bancaire.

Les prochaines consultations au titre de l'article IV avec l'Algérie devraient avoir lieu selon le cycle ordinaire de 12 mois.

Les notes d'information au public (NIP) s'inscrivent dans le cadre des efforts que déploie le FMI pour promouvoir la transparence de ses prises de position et de son analyse de l'évolution et des politiques économiques. Les NIP sont diffusées avec le consentement des pays concernés, à l'issue de l'examen par le Conseil d'administration des rapports sur les consultations au titre de l'article IV avec les pays, de la surveillance de l'évolution économique à l'échelle régionale, du suivi post-programme et des évaluations *ex post* de la situation des pays membres où le FMI a appuyé des programmes sur une longue durée. Les NIP sont aussi diffusées à l'issue de l'examen des questions de politique générale par le Conseil d'administration, sauf si le Conseil en décide autrement.

Principaux indicateurs économiques

	2004	2005	2006	Prél. 2007	Proj. 2008
(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)					
Économie intérieure					
PIB réel	5.2	5.1	2.0	3.0	3.0
Secteur des hydrocarbures	3.3	5.8	-2.5	-0.9	-0.6
Autres secteurs	6.2	4.7	5.6	6.3	5.8
Indice des prix à la consommation (moyenne)	3.6	1.6	2.5	3.5	3.9
Épargne nationale brute (pourcentage du PIB)	46.2	51.8	54.9	57.2	55.5
Investissement national brut (pourcentage du PIB)	33.2	31.2	29.7	34.6	35.2
(en milliards de dollars, sauf indication contraire)					
Secteur extérieur					
Exportations, f. à b.	32.2	46.3	54.7	60.6	78.2
Importations, f. à b.	18.0	19.9	20.7	26.4	36.3
Compte courant (pourcentage du PIB)	13.1	20.6	25.2	22.6	20.2
Réserves officielles brutes	43.1	56.2	77.8	110.2	138.9
<i>Idem</i> , en mois d'importations de l'année suivante	21.0	26.5	28.0	27.4	31.0
Dette extérieure (pourcentage du PIB)	25.6	16.7	4.8	3.8	3.0
Ratio du service de la dette (pourcentage des exportations)	17.6	12.5	23.8	2.4	1.7
Termes de l'échange (détérioration -) (variat. annuelle en %)	15.5	33.0	12.4	1.0	15.2
Taux de change effectif réel (dépréciation -) (variation annuelle en pourcentage) 1/	0.6	-4.0	0.0	-1.0	-1.2
(en pourcentage du PIB)					
Situation financière de l'administration centrale					
Recettes totales	36.1	40.9	43.0	39.6	45.0
Dépense totales et prêts nets	29.2	29.0	29.4	35.1	36.7
Solde budgétaire global (déficit-)	6.9	11.9	13.6	4.5	8.2
(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)					
Monnaie et crédit					
Avoirs extérieurs nets	33.1	34.0	31.9	34.5	19.6
Crédit intérieur	-8.6	-17.8	-5.9	-11.9	-17.0
Crédit à l'État (net)	-13.2	-24.4	-8.9	-18.0	-23.0
Crédit à l'économie	11.2	15.9	7.1	15.7	16.1
Masse monétaire au sens large	11.5	11.1	18.6	24.2	13.2
Taux d'intérêt (taux d'escompte de la banque centrale, en %)	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0

Sources: Autorités algériennes; estimations et projections des services du FMI.

1/ Pour 2008, chiffres au mois de septembre.

**Déclaration de M. Mohammad Mojarrad, Administrateur pour l'Algérie
et de M. Said Maherzi, Conseiller auprès de l'Administrateur
à la Réunion du Conseil d'Administration du FMI
21 janvier 2009**

Nos autorités Algériennes remercient les services du FMI pour leur excellent rapport ainsi que pour le dialogue constructif. Elles attachent une haute importance aux conseils du Fonds, à son assistance et à son soutien continu à leurs politiques et efforts de réformes.

Soutenues par des politiques macroéconomiques saines, davantage de progrès dans les réformes structurelles, la mise en œuvre continue de l'important programme d'investissement public (PIP) et des prix du pétrole élevés durant les huit premiers mois de l'année, les performances économiques de l'Algérie sont restées fortes en 2008. La croissance dans le secteur hors hydrocarbures a atteint 6 %, le chômage a baissé et les situations budgétaire et extérieure se sont encore raffermies. L'inflation a été contenue à 4 % grâce à la conduite prudente de la politique monétaire, la poursuite de l'accumulation de l'épargne dans le Fonds de Régulation des Recettes (FRR), la forte composante en importations dans la demande intérieure et l'introduction de subventions temporaires des prix de certains produits alimentaires pour atténuer l'impact sur la population de la hausse des prix mondiaux de ces produits.

L'impact direct de la crise financière internationale sur l'économie Algérienne a été contenu grâce à plusieurs facteurs. Il s'agit de l'exposition limitée du secteur financier aux marchés financiers internationaux, la participation encore relativement limitée du capital étranger dans le secteur bancaire, la très faible dette extérieure et la gestion prudente des réserves de change. Cependant, la forte baisse des prix du pétrole et les perspectives de récession plus profonde dans les pays partenaires devraient avoir un fort impact sur le budget et la balance de paiements, les soldes budgétaire et du compte courant devant enregistrer des déficits dès 2009 après plusieurs années d'excédents élevés. Bien que l'épargne accumulée ces dernières années et le niveau confortable des réserves de change permettent de soutenir la mise en œuvre continue du PIP, les autorités sont bien conscientes du nécessaire surcroît de prudence et d'efficacité dans la conduite de leurs politiques afin de préserver la stabilité macroéconomique. Davantage d'efforts sont consentis pour promouvoir le développement du secteur privé afin de relever le défi de la diversification de l'économie, ancrer une croissance hors hydrocarbures forte et durable et réduire le chômage qui reste encore élevé, particulièrement parmi les jeunes.

Préserver la viabilité budgétaire à long terme demeure au centre de la stratégie des autorités. Le faible niveau de la dette extérieure et le niveau élevé de l'épargne dans le FRR offrent une marge de manœuvre suffisante pour poursuivre la mise en œuvre du PIP, tel qu'envisagé. Néanmoins, un comité de crise de haut niveau a été mis en place pour suivre les développements économiques et financiers internationaux et faire des recommandations en

tant que de besoin. En tout état de cause, les autorités se tiennent prêtes à considérer les projets du PIP par ordre de priorité dans le cas où des pressions de financement émergent. Elles sont également déterminées à contenir les dépenses courantes et à renforcer les revenus hors hydrocarbures. En particulier, des travaux sont en cours, avec l'assistance du Département des Finances Publiques du FMI, pour rationaliser les systèmes de subventions et d'exemptions fiscales, en sus de la suppression des subventions temporaires introduites en raison des prix mondiaux des produits alimentaires. L'augmentation envisagée de la masse salariale fait partie d'une réforme plus globale de la fonction publique, comprenant la mise en place d'un nouveau système de rémunération et d'avancement afin d'améliorer l'efficacité des services publics et retenir les cadres gestionnaires qualifiés. A l'avenir, les augmentations de salaires seront liées à la productivité et aux performances économiques, en conformité avec le Pacte National Economique et Social. Tel que recommandé par la Revue des Dépenses Publiques, conduite avec l'assistance de la Banque Mondiale, une attention accrue est accordée à la qualité et à l'efficacité de la dépense publique, avec le soutien de la Caisse Nationale d'Équipement pour le Développement (CNED), qui est maintenant totalement opérationnelle. Des cadres de moyen terme des dépenses (CMTD) ont été établis dans des secteurs pilotes et constituent une première étape vers la mise en place d'un CMTD global. Des travaux sont également en cours pour renforcer davantage l'administration fiscale et douanière, en conformité avec les recommandations du Département des finances publiques du FMI, pendant que la modernisation de la gestion budgétaire et l'amélioration de la gouvernance se poursuivent, y compris avec la finalisation du projet de loi organique des lois de finance et la mise en œuvre de la loi anti-corruption.

La politique monétaire en 2008 est demeurée orientée avec succès vers la maîtrise de l'inflation, y compris par l'absorption de l'excès de liquidité. Les pressions inflationnistes liées aux prix élevés des produits alimentaires sur les marchés internationaux se sont à présent atténuées et l'excès de liquidité dans le système bancaire se résorbe en raison des niveaux bas des prix mondiaux du pétrole, créant ainsi une marge de manœuvre pour un assouplissement des conditions monétaires si le besoin de soutenir l'activité économique émerge. Les autorités partagent les conclusions des services du FMI que le taux de change effectif réel est généralement proche de son niveau d'équilibre et accueillent favorablement leur évaluation soulignant la conformité de leurs politiques aux objectifs de stabilité externe. Les autorités demeurent déterminées à poursuivre leur politique flexible de taux de change afin de maintenir le taux de change effectif réel proche de son niveau d'équilibre. Elles sont d'avis que l'amélioration de la compétitivité de l'économie passe par la poursuite des réformes structurelles et l'amélioration du climat des investissements et sont déterminées à soutenir leurs efforts à cette fin.

Le secteur bancaire demeure sain et profitable. Le crédit à l'économie a continué à croître à un rythme modéré malgré la forte liquidité, reflétant l'amélioration de l'évaluation du risque crédit. Afin de renforcer davantage la résilience du système et d'augmenter ses capacités en termes de fonds prêtables, le capital minimum des banques a été substantiellement relevé en décembre 2008. Pour satisfaire à cette obligation, les banques publiques utiliseront les

provisions sur les créances sur les entreprises publiques qui seront libérées dans le cadre du programme de restructuration des entreprises publiques en cours. Des efforts soutenus sont consentis pour renforcer la supervision bancaire, y compris avec l'assistance technique du FMI. Les autorités demeurent résolues à réduire l'implication de l'Etat dans le secteur bancaire. Elles ont l'intention de réactiver le processus de privatisation du Crédit Populaire d'Algérie (CPA), l'une des banques publiques, dès que les conditions dans les marchés financiers internationaux se stabilisent.